

RETRAITE BIEN PRÉPARÉE, AVENIR ASSURÉ !

# RAPPORT ANNUEL | 2011



# SOMMAIRE

<b>RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2011</b>	<b>18</b>
• Activités de la CIMR en 2011	20
• Résultats comptables et financiers de l'exercice 2011	23
• Résultats de la gestion financière en 2011	28
• Inventaire du portefeuille en 2011	34
• Etats financiers de l'exercice 2011	38
• Compte de Produits et Charges au 31 décembre 2011	40
<b>BILAN ACTUARIEL 2011</b>	<b>42</b>
• Préambule	44
• Ressources et prestations du régime en 2011	45
• Valorisation des engagements	46
• Principales hypothèses actuarielles à fin 2011	47
• Profil de la réserve de prévoyance	48
• Tests de sensibilité	49
<b>AUDIT ET CERTIFICATION</b>	<b>52</b>
• Rapport général des commissaires aux comptes, exercice 2011	54
• Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 15 des statuts de la CIMR	56
• Rapport de l'actuaire indépendant	57
<b>RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE</b>	<b>58</b>

# LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2011

## PRÉSIDENT

Khalid CHEDDADI

## VICE-PRÉSIDENTS

Driss BENCHIMA

Mohamed HORANI

Abdelaziz TAZI

représentant RAM

représentant CGEM

représentant Société Générale

## SECRÉTAIRE

Mohammed FIKRAT

représentant COSUMAR

## TRÉSORIER

Ahmed RAHOU

représentant CIH

## ADMINISTRATEURS

Abdelaziz ABARRO

Saïd AHMIDOUCH

Larbi BELARBI

Mohamed BENCHAABOUNE

Driss BENCHEIKH

Mohamed Hassan BENSALAH

Pierre DAMNON

Mohamed EL KETTANI

Tajeddine GUENNOUNI

Abdelmjid TAZLAOUI

représentant MANAGEM

représentant CNSS

représentant SOMACA

représentant BCP

représentant CENTRALE LAITIERE

représentant FMSAR

représentant LAFARGE CEMENTS

représentant Groupe OGM

représentant MARJANE HOLDING

représentant CGEM

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

Price Waterhouse

Deloitte Audit

## ACTUAIRE INDÉPENDANT

Actuarial

# MOT DU PRÉSIDENT



2011 a été une excellente année sur tous les axes stratégiques de la CIMR.

La pérennité, élément essentiel pour l'appréciation d'un régime de retraite, a été encore une fois confirmée par les résultats du bilan actuariel, qui montrent que le régime gagne en robustesse et voit ses fondamentaux se renforcer d'année en année. La réserve de prévoyance a ainsi progressé de 14,5% au cours du dernier exercice, pour quasiment doubler en 4 ans.

Ces résultats ne sont sans doute pas étrangers au succès croissant que rencontre la caisse auprès des entreprises et leurs salariés, qui se reflète à travers la progression des produits techniques de plus de 11%, dépassant pour la première fois dans l'histoire du régime, la barre de 5 milliards de DH. Corrélativement, le nombre des entreprises adhérentes a progressé de 10% et celui des actifs cotisants de 5%.

L'exercice 2011 a été cependant en retrait en terme de revenus financiers, comparativement à 2010 qui fut marquée par l'externalisation des plus values des actions ONA et SNI suite à leur fusion et au retrait de la cote de cette dernière valeur.

Nous sommes donc revenus à des performances normatives, qui s'inscrivent dans la droite ligne des objectifs que nous nous sommes fixés, et dégagent un rendement financier annuel moyen de plus de 10% sur les 10 dernières années.

En parallèle, de nombreuses actions structurantes ont abouti pendant l'année 2011 apportant des améliorations significatives dans les prestations et les services livrés par la Caisse. Ainsi les délais de paiement des prestations aux allocataires ont été nettement améliorés par la mise en place du nouveau processus des paiements en flux tendus, avec un paiement effectif en 48 heures.

L'élargissement du réseau des agences et l'optimisation de leur organisation se sont accompagnés de l'aménagement de moyens d'accès adaptés aux personnes en situation de handicap et de l'amélioration des conditions d'accueil.

Nous avons lancé également le programme des Services + Carte Rahati qui comporte de nombreux avantages offerts par des partenaires sélectionnés. C'est ainsi que des conventions ont déjà été signées dans les domaines de l'assurance automobile et de l'assistance, des transports routiers interurbains et de l'hôtellerie. Nous avons également pu obtenir auprès de notre partenaire bancaire la gratuité de la carte Rahati pour les pensions inférieures à 500 dhs par mois.

Côté adhérents, le processus d'encaissement des contributions trimestrielles sur le web, offrant facilités d'utilisation et sécurité a été généralisé à plus de 95% des entreprises.

Le délai de traitement des demandes de remboursement a également été réduit pour les affiliés qui peuvent désormais bénéficier d'un service de consultation et de téléchargement de leurs relevés de points en ligne.

Notre souci de satisfaire les entreprises adhérentes et leurs salariés ainsi que nos retraités reste une priorité partagée par toutes les équipes de la CIMR qui oeuvrent dans une quête d'amélioration continue, promettant encore plus d'optimisations, de solutions et d'améliorations futures. Les résultats des différents baromètres de satisfactions et enquêtes périodiques menés par la caisse, constituent pour nous un motif de satisfaction et nous incitent à persévérer sur la voie de l'excellence pour le bien de nos clients adhérents, affiliés et retraités.

Je saisis cette occasion pour remercier tous les collaborateurs de la CIMR pour leur engagement constant et leur implication.

**Khalid CHEDDADI**  
Président Directeur Général

# FAITS MARQUANTS 2011

## Janvier/février

Généralisation de la carte Rahati à l'ensemble des allocataires de la CIMR à l'exception des orphelins bénéficiant d'une pension de réversion, des retraités résidant à l'étranger, de ceux dont le nombre de points est inférieur à 150 et des allocataires invalides justifiant leur invalidité par un certificat médical.

Mise en place de nouvelles dispositions relatives à la carte Rahati



se traduisant par la possibilité d'opter pour la mise à disposition, l'activation annuelle et les nouvelles dispositions en cas de maladie au moment de l'activation.

Mise en ligne de la nouvelle version du téléservice Eliquidation@

## Mars

Organisation d'un Press Day en faveur des journalistes pour l'explication du fonctionnement de la retraite en générale et du régime CIMR en particulier.

Entrée dans le Conseil de Surveillance de RISMA.

Organisation de la convention annuelle

## Avril



Changement du nom du produit « Offre toute entreprise » qui devient « CIMR Al Kamil » et « Offre Petite & Moyenne Entreprise » qui devient « CIMR Al Mounassib ».

Mise en place du prélèvement des cotisations de l'AMO pour les retraités de la CNOPS en intégrant la déductibilité fiscale.

Simplification des procédures aux allocataires résidant en France en leur permettant d'adresser les pièces justificatives de paiement, annuelles ou trimestrielles, au partenaire Malakoff Médéric.

Lancement de la campagne de communication produit « CIMR Al Kamil »

Mise en oeuvre du processus de paiement en flux tendus pour le remboursement des cotisations Salariales.

### RETRAITE Cours de rattrapage de la CIMR

La Caisse interprofessionnelle marocaine des retraités (CIMR) organise le 11 mars à Casablanca, une journée d'information sur la retraite. Principes et financement, gouvernance et fonctionnement, services et gestion de la relation clients, autant de thèmes qui seront abordés lors de la rencontre.

## Mai

Lancement de l'opération d'envoi du support d'information CIMR « Lettre des Retraités » à l'ensemble des allocataires en partenariat avec Wafa Salaf, Eqdom, Vivalis et Salafin.

Réunion le 24 mai, de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'approbation des résultats financiers de l'exercice 2010.

Organisation d'une conférence de presse le 30 mai pour la présentation des résultats financiers au titre de l'année 2010 à l'ensemble des médias.



Signature d'une convention avec le gouvernement sur la création d'un Fonds d'Investissement public-privé dédié au financement des PME lors de la cérémonie d'ouverture de la 2<sup>ème</sup> édition des Assises de l'Industrie.

Partenariat avec la BCP pour la promotion de l'offre CIMR Al Mounassib



## Juin

Entrée dans le capital de la Banque Centrale Populaire à hauteur de 5,26%, soit 3.906.515 actions pour un montant de 1570 MDH.

Acquisition de 24.5% de la Société des Sels de Mohammedia à 159 MDH.

Accord pour le rachat de 6% du capital de Lesieur Cristal à un cours de 115 DH par action, ramené par la suite à 108 DH.

Partenariat avec les groupements professionnels et entreprises pour la diffusion de fiches d'information CIMR expliquant les produits et le fonctionnement de la CIMR aux entreprises et salariés.



## Juillet

Mise à disposition des adhérents et affiliés des relevés de points au titre de l'année 2010 et lancement d'une



campagne d'information dédiée.

Numérisation de l'ensemble des archives des pièces constitutives des dossiers de pensions en service et externalisation des dossiers dématérialisés à un prestataire spécialisé dans la gestion des archives.



## Septembre

Acquisition de nouveaux locaux d'agences régionales dans les villes de Oujda, Marrakech et Fès

## Octobre

Lancement du projet services Rahati+ visant à associer des offres de services avantageuses à la Carte RAHATI en partenariat avec le groupe Accor Maroc, la CTM et Axa Assurance Maroc.

Convention avec la BCP pour la



gratuité de la carte RAHATI pour les allocataires percevant une pension inférieure à 500 DHs.

Désignation de la CIMR en tant que membre de la délégation de promotion de la place boursière casablancaise à Abu Dhabi.



## Décembre

Audit de certification pour renouvellement et élargissement de la certification ISO 9001 dans le cadre du projet de fusion des champs d'activité CIMR «Prestation» et «Production»

Réunion du Conseil d'Administration le 12 décembre pour l'approbation du projet de budget relatif à l'exercice 2012 ainsi que le plan d'action y afférent.

Lancement d'une campagne télémarketing de sensibilisation au Rachat de Points dans le cadre des actions marketing et commerciales



entreprises par la CIMR

Lancement d'une campagne publicitaire « Rachat de points ».

# LE DISPOSITIF DE GOUVERNANCE DE LA CIMR

Malgré un statut juridique peu contraignant d'association à but non lucratif, la CIMR s'est volontairement dotée d'un cadre robuste lui assurant une gouvernance exemplaire garantissant la participation des représentants des ayants-droit dans les grandes décisions, la transparence des opérations et l'information régulière des bénéficiaires et de leurs représentants.

Le système de gouvernance ainsi mis en place couvre trois domaines :

- La gouvernance de la gestion opérationnelle pour lui assurer efficacité, sécurité et transparence ;
- La gouvernance technique du régime en matière de pérennité, d'équité et d'efficacité ;
- La gouvernance de la gestion financière dans le but de lui garantir sécurité, efficience, transparence et indépendance.

Il est articulé autour d'Organes de gouvernance, d'Audits et de missions d'expert et de fonctions supports de contrôle et de management des risques, chacun agissant dans un cadre bien défini tout en jouant des rôles complémentaires visant à donner aux ayants-droit de la CIMR, l'assurance que les décisions sont prises dans leur intérêt unique et que les risques potentiels sont correctement identifiés, évalués, traités et surveillés.



# MISSION DES ORGANES DE GOUVERNANCE

## L'Assemblée Générale des Adhérents

C'est l'instance suprême de décision de la CIMR. Composée des délégués de toutes les entreprises adhérentes à la caisse, elle se réunit au moins une fois par an et approuve les comptes, les résultats de gestion et les résultats financiers. Elle décide des paramètres du régime et statue sur toute réforme éventuelle. Elle est seule habilitée à modifier les statuts et le Règlement Intérieur.

## Le Conseil d'Administration

Il est composé de 12 à 24 membres, personnes physiques bénévoles, représentants d'adhérents de l'Association, et élus pour une durée de 4 années par l'Assemblée Générale des adhérents.

Le Conseil d'Administration est convoqué par son Président au moins deux fois par an. Il peut également être convoqué par la majorité des membres ou par le commissaire aux comptes.

Le Conseil représente l'association dont il exerce tous les droits. Il détermine les orientations de l'activité de la Caisse et veille à leur mise en oeuvre. Il procède aux contrôles qu'il juge nécessaires. Il assure le pilotage du régime.

Le Conseil d'Administration de la CIMR a la particularité de regrouper quelque uns des plus grands managers du Maroc qui font profiter de leurs compétence et expérience, la communauté des ayants-droit de la Caisse.

Les membres du Conseil d'Administration élisent en leur sein, les membres des Comités de gouvernance.

## Le Comité de Pilotage

Composé du président du Conseil d'Administration et de trois Administrateurs, le Comité de Pilotage est chargé de suivre en permanence l'équilibre du régime sur le long terme.

A travers le bilan actuariel annuel qu'il élabore et des études statistiques diverses qu'il mène, ce Comité a pour mission de s'assurer que les critères de pérennité du régime, fixés par la charte de pilotage, sont constamment respectés. Il est tenu de proposer

au Conseil d'Administration toutes mesures de nature à la sauvegarder.

## Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est composé de trois administrateurs à l'exclusion du Président. Il examine avec l'assistance des Commissaires aux Comptes, les comptes annuels avant leur présentation au Conseil d'Administration et veille à la qualité du contrôle interne et à la prise en compte des risques liés à l'activité de la Caisse.

Le comité d'Audit adresse annuellement son rapport d'activité au Conseil d'Administration et aux Commissaires aux Comptes.

## Le Comité d'Investissements

Le Comité d'Investissements est composé du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et de trois Administrateurs. Il a pour mission :

- D'élaborer les choix stratégiques de la gestion financière, conformément à la charte financière, et superviser leur mise en oeuvre après validation du Conseil d'Administration.
- D'élaborer et proposer au Conseil d'Administration, l'Allocation Stratégique d'Actifs, sur la base d'études qu'il diligente au moins tous les 3 ans.
- D'arrêter le règlement financier et de veiller sur son respect par le management de la caisse.
- De prendre en charge le suivi des risques inhérents à la gestion financière et de diligenter la rédaction du rapport annuel de gestion financière.
- D'autoriser la désignation de la CIMR, du Président ou du Directeur Général agissant pour le compte de la CIMR, en tant qu'administrateur d'une autre société.

## Le Comité des Rémunérations et des Nominations

Composé du Président du Conseil d'Administration et de trois Administrateurs, ce Comité valide la politique salariale, fixe la rémunération des cadres de direction et nomme aux postes de direction.

# LE COMMISSARIAT AUX COMPTES ET LE CONTRÔLE INTERNE À LA CIMR

*Central et fondamental dans tout système de Gouvernance saine et robuste, le dispositif de Contrôle à la CIMR a été pensé pour intégrer toutes les exigences en la matière, adopter les meilleures pratiques, les plus sévères et rigoureuses, et donner à toutes les instances de gouvernance et de gestion, une assurance sur le degré de maîtrise de ses activités et de la fiabilité des données communiquées.*

## Le Commissariat aux Comptes

Le 2 décembre 2008, en Assemblée Générale Extraordinaire, les adhérents de la CIMR, ont adopté le principe du double Commissariat aux Comptes, se hissant ainsi, au niveau des sociétés cotées en bourse, en matière d'exigences.

Les Commissaires aux Comptes de la CIMR ont un très large mandat, allant de la vérification des documents comptables à celle de la conformité de la comptabilité avec les règles en vigueur, en passant par le respect de la réglementation et la sincérité et la concordance des états de synthèse et informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour une durée de 3 années, les Commissaires aux Comptes peuvent, à toute époque de l'année, opérer les vérifications et contrôles qu'ils jugent opportuns.

Ils sont convoqués à la réunion du Conseil d'Administration qui arrête les comptes de l'exercice écoulé, ainsi qu'à toute Assemblée Générale Ordinaire qui délibère sur les comptes de l'Association.

Ils reportent au Conseil, qu'ils peuvent convoquer en cas d'urgence, les résultats de leurs contrôles, les irrégularités qu'ils auraient constatées et tous faits leur paraissant délictueux.

## Le Contrôle Interne

A la CIMR, les fonctions de contrôle interne sont assurées par 4 entités, rattachées au Président du Conseil d'Administration et/ou au Directeur Général et s'intéressant chacune à un aspect particulier de l'activité et de la gestion opérationnelle :

**L'Audit Interne** : Erigé en Département et directement rattaché au Président et au Comité d'Audit.

Le fonctionnement de l'Audit Interne est régi par une Charte d'Audit. Ses missions sont définies dans un plan annuel validé par la direction générale et le comité d'audit ;

**Le Contrôle Interne** : Département rattaché à la Direction générale, le Contrôle Interne a pour missions d'assurer un contrôle permanent et régulier des opérations présentant des risques opérationnels potentiels, relatives aux procédures comptables et financières et à la réalisation des prestations de service ;

**Le Risk Management** : Assuré par le Département Technique rattaché à la Direction Générale, le Risk Management vise à identifier les risques et menaces liées aux métiers de la caisse et à les gérer dans les limites des seuils de tolérance retenus et conformément aux principes de la politique de la gestion des risques arrêtée.

Le Risk management est encadré par une politique de gestion des risques et une charte du Risk management. Il est piloté par un comité de risques internes et reporte directement au Comité d'Audit ;

**Le Contrôle Budgétaire** : Le Département Contrôle de Gestion, rattaché à la Présidence, assure un suivi des réalisations budgétaires et des différents engagements de la CIMR. Il assure une analyse des écarts et définit les actions correctives.

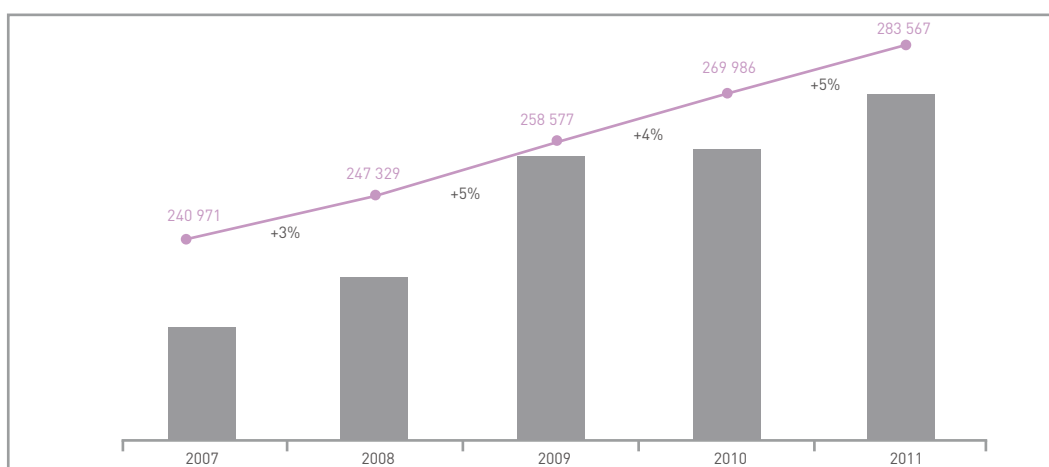
Par ailleurs, le dispositif de contrôle interne est complété par des audits réguliers confiés à des cabinets indépendants. Ainsi, la Gestion Financière de la CIMR est soumise à un audit biennal, de certification, de performance et de conformité.

De même, le Bilan actuariel est annuellement certifié par un actuaire indépendant.

# L'ANNEE 2011 EN CHIFFRES

<b>Entreprises adhérentes</b>	<b>5 120</b> Dont 714 nouveaux adhérents en 2011
<b>Affiliés cotisants</b>	<b>283 567</b> Dont 5 187 nouveaux affiliés Soit une évolution annuelle de 5%
<b>Affiliés ayants droits</b>	<b>247 391</b>
<b>Allocataires</b>	<b>136 202</b> Dont 8 105 nouveaux allocataires Soit 4,9%

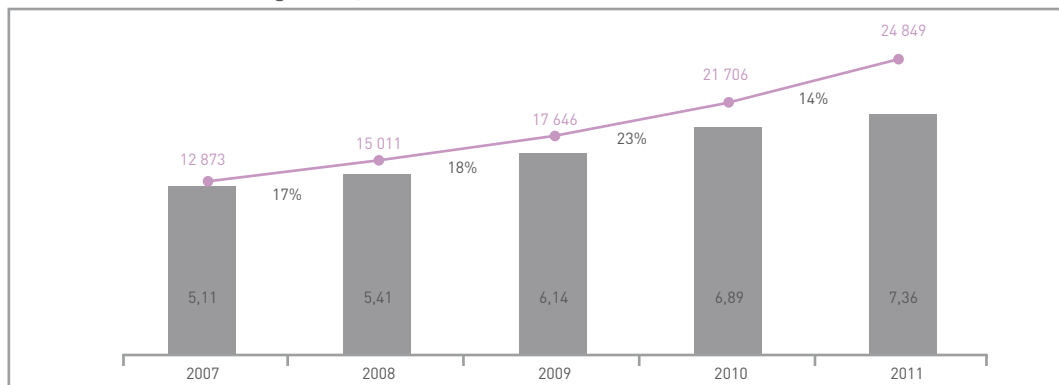
## Évolution des actifs cotisants



Légende : Sur les 5 dernières années, le nombre d'affiliés cotisants, enregistre une augmentation constante, toujours supérieure à 0,5%, taux d'évolution minimale garantissant la pérennité du régime.

<b>Produits techniques</b>	<b>5452 millions de Dhs</b> Soit une augmentation de 11,1%
<b>Produits financiers</b>	<b>1730 millions de Dhs</b> Soit une augmentation de -39,6%
<b>Pensions versées</b>	<b>2951,9 millions de Dhs</b> Soit une augmentation de 7,3%
<b>Versement en Option Capital</b>	<b>335,4 millions de Dhs</b> Soit une augmentation de 6,7%
<b>Allocations - Options Rachat</b>	<b>19,8 millions de Dhs</b> Soit un taux d'évolution de -21,1%
<b>Remboursement des cotisations salariales</b>	<b>71,4 millions de Dhs</b> Soit une augmentation de 24%
<b>Réserve de Prévoyance</b>	
En millions de Dh	<b>24 849 millions de Dhs</b> Soit une augmentation de 14,5%
En années d'allocations	<b>7,36 années de prestations</b>
<b>Dotation à la réserve de prévoyance</b>	<b>3142 millions de Dhs</b> Soit une baisse de 22,6%
<b>Rapport des frais généraux/ Produits techniques</b>	<b>1,46%</b>

#### Evolution de la réserve globale, en millions de Dhs et en nombre d'années d'allocations



#### PARAMETRES DU REGIME EN 2011

Salaire de référence	21
Valeur du point de liquidation	12,55
Valeur du point en service	11,86
Taux de rendement et de revalorisation de l'Option Capital	3,50%

# SECTEUR DE LA RETRAITE LA REFORME

## Configuration actuelle du secteur de la Retraite Marocain

*Quatre acteurs essentiels composent le paysage de la retraite au Maroc.*

### Deux opèrent pour le secteur public :

- La Caisse Marocaine de Retraites (CMR). Cette Caisse dont la création remonte à 1930 gère le régime de retraite des Fonctionnaires titulaires de l'Etat (civils et militaires) et des collectivités locales ;
- Le Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR) qui, depuis 1977, gère les pensions de retraite des salariés des établissements publics et du personnel non titulaire de l'Etat.

### Quant au secteur privé, il dispose également de deux caisses de retraite :

- La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), créée en 1959 pour gérer les prestations sociales dont le régime de base du secteur privé
- La Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite (CIMR), créée en 1949. Premier régime de retraite destiné aux salariés du secteur privé, elle gère un régime de retraite complémentaire et facultatif.

Par ailleurs, ce dispositif est complété par des caisses internes, couvrant des populations marginales et dont la gestion est progressivement transférée au RCAR, et les compagnies d'assurances qui proposent des produits de retraite facultatifs, individuels ou de groupes.

## Réforme du secteur de la retraite

En 2003, la situation inquiétante du secteur de la retraite a poussé le gouvernement à créer des commissions, nationale et technique, afin d'élaborer un projet de réforme.

Pour mener ce travail, une démarche participative a été adoptée et l'ensemble des parties prenantes, partenaires sociaux, Etat et gestionnaires, ont été impliqués dans la recherche de solutions permettant d'éviter la crise qui se profile pour la décennie à venir.

La réflexion menée devrait aboutir à l'adoption d'un système permettant de garantir l'équilibre et la viabilité des régimes sur le long terme en sauvegardant les droits acquis et en tenant compte de la capacité contributive des salariés et des employeurs.

Autres objectifs fixés au système cible, celui, d'une part, d'assurer des taux de remplacement aptes à sauvegarder le niveau de vie après la période d'activité sans menacer la viabilité du système et, d'autre part, celui de permettre l'élargissement de la couverture.

## Création de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale

Un projet de loi portant création de l'autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale devrait être adopté courant 2012.

La nouvelle A.C.A.P.S aura pour mission de contrôler les organismes, publics ou privés, qui pratiquent les opérations d'assurances et de réassurances, de présentation des opérations d'assurances, les opérations de retraite, les sociétés mutuelles et les organismes de gestion de l'assurance maladie obligatoire.

Ce projet de Loi apporte des changements majeurs touchant la CIMR, dont le principal concerne son statut juridique. En effet, la CIMR devra se transformer en une société mutuelle de retraite, à but non lucratif, dont les membres adhérents seraient des entreprises. Ce projet de Loi institue également le principe du contrôle de la CIMR par l'Autorité et fixe son étendue et ses modalités. Il détermine par ailleurs les règles de solvabilité du régime, les réserves qu'il doit constituer ainsi que leur mode de calcul.

Le projet de Loi n'apporte cependant pas de changements significatifs concentrant le mode de fonctionnement opérationnel de la CIMR.

# L'INNOVATION AU SERVICE DE NOS CLIENTS

## Pour une plus grande autonomie de nos adhérents

Augmenter l'autonomie de ses adhérents dans la gestion de leurs opérations de retraite, tout en augmentant ses propres capacités de traitement, tel est l'objectif affiché par la CIMR.

Pour y répondre, le parti pris stratégique adopté est celui des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Progressivement depuis 2006, la CIMR a lancé une série de services en ligne à travers son portail, dématérialisant les transactions les plus importantes et les plus fréquentes avec les adhérents.

Chaque trimestre, l'entreprise adhérente, effectue en ligne la déclaration des salaires de ses collaborateurs. A travers le Compte Adhérent en ligne, elle vérifie les opérations inscrites sur son compte et le montant du solde à régler. Depuis 2010, elle réalise le paiement des cotisations dues par le biais du téléservice CIMR e@syPaiement.

Lorsque l'heure du départ en retraite d'un collaborateur sonne, le responsable RH de l'adhérent prépare son dossier et le transmet par Internet à la CIMR via le service

e-liquidation@, un service généralisé en 2010 à l'ensemble des adhérents.

Grâce à ces services, l'entreprise a toute la maîtrise de ses opérations avec la CIMR. Elle gagne en liberté, fiabilité, sécurité et rapidité de traitement. Elle apporte aussi un supplément de conseil à son salarié.

Parallèlement, La CIMR optimise ses moyens et démultiplie sa capacité de traitement.

## Simplifier la vie à nos allocataires

Faciliter les démarches administratives à nos

allocataires, leur assurer une continuité de revenu et leur permettre d'accéder à tout moment aux informations qui les concernent, telles sont les lignes directrices de la stratégie opérationnelle mise en oeuvre par la CIMR et visant l'amélioration des prestations aux allocataires.

L'année 2011 a connu la généralisation de la carte Rahati lancée en 2009, à l'ensemble des allocataires qui y sont éligibles. De plus, de nombreux avantages y ont été adossés, offerts par des partenaires sélectionnés dans le cadre d'un projet Services Rahati +, dans le transport interurbain, l'hôtellerie, l'assurance et l'assistance.

Lancée avec le concours de la Banque Centrale Populaire, la Carte Rahati est l'une des plus importantes innovations introduites par la CIMR, elle permet le paiement électronique dans des délais très courts, des pensions. De plus, elle permet à nos allocataires non bancarisés d'accéder à certains services bancaires.

Toutefois, le principal atout de cette carte réside dans le fait qu'elle simplifie les démarches administratives pour les allocataires en les dispensant de l'obligation de produire les certificats de vie périodiquement exigés pour continuer le service des pensions. Où qu'ils soient, ils peuvent activer la Carte Rahati dans n'importe quelle agence BP.

En termes de gestion, l'introduction de la Carte Rahati a permis à la CIMR d'automatiser le processus de contrôle de vie et de le renforcer de façon significative.

Dans le cadre de son plan stratégique 2011-2013 et dans un souci de proximité avec ses clients, les résultats des études d'implantation menées par la CIMR en 2011, ont abouti à l'extension du réseau des agences CIMR vers de nouvelles villes Oujda, Tétouan et Meknès.

De même, dans le but d'améliorer les conditions d'accessibilité des agences aux personnes âgées ou à mobilité réduite de nouvelles agences ont été aménagées, dans les villes de Fès et de Marrakech et prochainement à Rabat.

Sur un autre plan, la CIMR oeuvre également pour améliorer l'accès à l'information, à travers, un programme d'information multi canal CIMR DIALCOM. Il permet aux retraités de s'informer sur leur situation personnelle, de connaître le traitement de leur demande de pension ou le statut du règlement de cette dernière, d'accéder à l'information qui les intéresse 7j/7 et 24h/24.

## Aider les salariés à mieux préparer leur retraite

**Parce qu'une carrière n'est pas toujours linéaire et qu'une bonne retraite se prépare dès l'entrée dans le monde du travail;**

**Parce que la pension représente le revenu essentiel si ce n'est l'unique revenu du salarié une fois à la retraite, que l'espérance de vie s'allonge et que l'on doit compter sur un revenu permanent et suffisant pour une période de plus en plus longue ;**

La CIMR s'est fixée comme priorité de donner à ses affiliés les moyens de bien préparer leur retraite.

Chaque affilié de la CIMR peut suivre son compte retraite CIMR sur notre portail. Il peut vérifier l'évolution de son nombre de points, la régularité des paiements de son employeur ou encore faire des simulations de pension.

Et pour plus de transparence, la CIMR adresse chaque année à ses affiliés, par le biais de leur employeur, leur relevé de points annuel qu'elle met également à leur disposition en ligne sur leur compte personnel.

Pour ceux qui souhaitent améliorer leur pension, la CIMR propose une batterie d'options dont certaines nécessitent l'adhésion de l'employeur (telle l'augmentation des taux de cotisation ou l'Option Retraite à 55 ans) et d'autres non, à l'instar de l'Option Rachat de points qui permet d'acheter des points de façon libre et selon son rythme.

D'ailleurs, l'Option Rachat de points permet aux affiliés qui quittent le service d'un adhérent à la CIMR, de continuer à préparer leur retraite avec la CIMR, en effectuant des versements annuels ou mensuels à la caisse.

Toujours dans cette logique d'optimisation de la qualité des services offerts aux salariés affiliés à la CIMR, des actions réalisées, ont porté essentiellement sur la mise en oeuvre du processus de paiement en flux tendus des contributions salariales, avec paiement effectif à J+1 après la réception de la quittance.

# LA SATISFACTION DE NOS CLIENTS, UNE PRIORITE

## La Qualité version CIMR

Fortement engagée dans une dynamique de progrès, d'amélioration continue et de satisfaction de ses clients, la CIMR a adopté une démarche qualité visant à fédérer son personnel autour d'un seul et même objectif : l'excellence dans la livraison des prestations et des services.

La politique Qualité de la CIMR s'articule autour de 4 axes principaux : L'Amélioration permanente des procédures de gestion, en conformité avec les meilleures pratiques à l'échelle internationale ; La Célérité dans les réponses apportées aux demandes de ses clients ; La Transparence par l'application scrupuleuse des dispositions statutaires et légales ; La Fiabilité des traitements informatiques et des méthodes de gestion pour les rendre plus efficaces et plus conformes aux attentes de notre clientèle, interne et externe.

Dans le cadre de cette démarche qualité, la CIMR a procédé en 2010, à la certification de ses activités (prestations et production) selon la norme ISO 9001 – version 2008.

Suite à cette fusion, un audit de certification a été mené en décembre 2011, par le Bureau Veritas dans le but de renouveler la certification CIMR.

## Nos clients, source de notre progrès

L'écoute du client est au coeur de tout dispositif qualité. A la CIMR, le client est ainsi au centre de nos attentions. Nous sommes à son écoute en permanence, de manière passive, par l'analyse des réclamations émises, ou encore, de façon plus active, à travers une panoplie d'enquêtes de satisfaction qui visent à mesurer le niveau de satisfaction de nos clients quant à la qualité des prestations délivrées..

Ainsi, chaque année, de nombreuses enquêtes sont réalisées. Certaines sont récurrentes, tel le baromètre annuel de satisfaction ou les enquêtes

mensuelles de satisfaction à chaud réalisées à la suite de la livraison d'un service. D'autres accompagnent le lancement d'un service en particulier.

Quant aux réclamations, elles représentent pour la CIMR l'opportunité d'identifier ces grains de sable qui peuvent bloquer ou retarder la machine.

Suivies de très près, centralisées dans une application workflow spécialement développée à cet effet, elles représentent pour nous autant d'opportunités d'amélioration et de progrès.

En 2011, des progrès importants ont pu être réalisés dans le traitement des réclamations grâce notamment à l'amélioration importante des processus métier en amont et l'optimisation du processus de gestion des réclamations.



# LA RECHERCHE DE LA PERFORMANCE

## Performance de la gestion financière

Encadrée par une Charte financière, arrêtée par le Conseil d'Administration, et un Règlement Financier, élaboré par le Comité d'Investissement, la Gestion financière de la CIMR s'exerce selon des principes de prudence et de rigueur.

Elle répond à des objectifs stratégiques (Le couple Rendement - Sécurité, L'Indépendance et la Transparence) et s'exerce dans le cadre d'une gouvernance claire qui fixe, pour chaque organe intervenant dans la gestion financière de la Caisse, les niveaux de responsabilité, de décision et de contrôle (Le Conseil d'Administration, le Comité d'Investissements, le Comité d'Audit, le Management)

Sur un plan opératoire, des choix stratégiques déterminent les principes et modalités de la gestion en identifiant, par exemple, les classes d'actifs destinées à recueillir les investissements de la CIMR, en définissant les allocations d'actifs stratégiques et tactiques, les modes et instruments de gestion par classe d'actifs (délégation de gestion, fonds d'investissements, gestion directe...), ou encore en mettant en place une gestion du risque et les contrôles internes et audits externes

La performance de la gestion financière est le fruit de ces trois composantes. D'année en année, et malgré un contexte financier peu stable et plutôt morose, elles permettent à la Caisse de maintenir, voire même améliorer, son rendement et son produit financier

## Des produits de retraite plus adaptés

Ces dernières années, la CIMR a complètement réorganisé son offre en termes de produits.

Après avoir créé un produit spécialement taillé pour les PME, la CIMR a rebaptisé ses produits pour bien

faire ressortir le bénéfice de chacun. Anciennement désigné par Régime de Retraite Normale, CIMR AL KAMIL, propose une gamme plus large de taux de cotisation, qui va de 3% à 10% pour chacune des parts salariale et patronale. Avec une contribution sur salaire démarrant à partir du 1er dirham, CIMR AL KAMIL complète efficacement la pension de base et permet d'avoir des taux de remplacement (du salaire par la pension) significatifs. CIMR AL MOUNASSIB, quant à lui, est le produit taillé pour les petites et les moyennes entreprises. Avec une contribution sur salaire qui démarre au-delà du plafond du régime de base, il tient compte des contraintes financières des PME et leur permet de proposer des taux de remplacement adaptés au profil de leurs salariés. Grâce à CIMR AL MOUNASSIB, le chef d'entreprise PME peut désormais accéder à la retraite CIMR et, dans le cadre d'une politique de motivation et de fidélisation de ses ressources, la proposer également à ses cadres.

Au delà du produit, la CIMR a également travaillé sur l'axe Distribution. Fin 2009, un accord de partenariat a été signé avec le Groupe Banque Populaire dont l'objectif est d'assurer la promotion de ce produit au niveau des agences du groupe et ainsi de démultiplier le réseau de distribution de la caisse et augmenter sa force de frappe.

# RÉSULTATS DE L'EXERCICE > 2011

# 01

- Activité de la CIMR en 2011
- Résultats comptables et financiers de l'exercice 2011
- Résultats de la gestion financière en 2011
- Inventaire du portefeuille en 2011
- Les états financiers de l'exercice 2011
- Compte de produits et charges au 31 décembre 2011



CIMR, VIVEZ PLEINEMENT VOTRE RETRAITE.

# ACTIVITÉ DE LA CIMR EN 2011

## LES ADHERENTS DE LA CIMR

Le nombre d'adhérents à la CIMR s'est établi en 2011 à 5120 entreprises, enregistrant ainsi une augmentation de 9,7% par rapport à 2010.

En 2011, 260 entreprises ont été radiées donnant lieu à l'appel d'un montant de 266.660.049,33 DH au titre des indemnités de radiation. Les motifs de radiations sont donnés par le tableau suivant :

Motifs de radiation	Nombre d'Adhérents	Nombre d'Affiliés
Cessation de paiement	244	4 535
Mutation	7	107
Fusion absorption	6	75
Suspension	1	6
Liquidation judiciaire	1	4
Cessation d'activité	1	695
	<b>260</b>	<b>5 422</b>

	Adhérents	Affiliés
Nouvelles Adhésions	714	5 187

Amélioration de la Couverture	Adhérents	Affiliés
Extension d'adhésion à de nouvelles catégories de personnel	58	397
Augmentation des taux de cotisation	110	4 380
Retraite à 55 ans	32	111



**Parallèlement, l'année 2011 a enregistré une amélioration de l'ordre de 21,8% du nombre des nouvelles adhésions avec l'entrée de 714 nouvelles entreprises au profit de 5 187 affiliés.**

## LES AFFILIES DE LA CIMR

En 2011, le nombre des salariés affiliés à la CIMR a progressé de 4,1% environ atteignant un effectif global de 530.958, répartis entre actifs cotisants, au nombre de 283.567, et ayants droit, au nombre de 247.391.

Statut	Effectifs 2010	Effectifs 2011	Variation
Actifs cotisants	269 986	283 567	5%
Ayants droits	239 873	247 391	3,10%
<b>TOTAL</b>	<b>509 859</b>	<b>530 958</b>	<b>4,78%</b>

Le nombre d'actifs cotisants a augmenté de 5% par rapport à 2010, dépassant largement l'hypothèse retenue pour l'élaboration du bilan actuariel annuel, qui fixe l'évolution minimale annuelle du nombre d'actifs à 0,5% pour assurer le maintien de l'équilibre du régime.

## Profil des affiliés à la CIMR

	Femmes		Hommes		Age moyen
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	
Actifs cotisants	78 523	28%	205 044	72%	39 ans et 7 mois
Ayants droit*	67 699	27%	179 692	73%	46 ans et 8 mois

Sexe	Salaire moyen		Ecart
	2010	2011	
F	102 791	109 274	6,3%
M	122 521	127 509	4,1%
<b>TOTAL</b>	<b>117 165</b>	<b>122 459</b>	<b>4,9%</b>

Le salaire moyen a augmenté de 4,5% en 2011 par rapport à son niveau en 2010, avec une augmentation de la masse salariale qui a augmenté de 9,8% en 2011 et de l'effectif moyen des actifs cotisants qui est de 5%.

Sexe	Masse salariale 2010	Masse salariale 2011	Ecart
F	7 534	8 581	13,9%
M	24 099	26 145	8,5%
<b>TOTAL</b>	<b>31 633</b>	<b>34 725</b>	<b>9,8%</b>

## LES ALLOCATAIRES DE LA CIMR

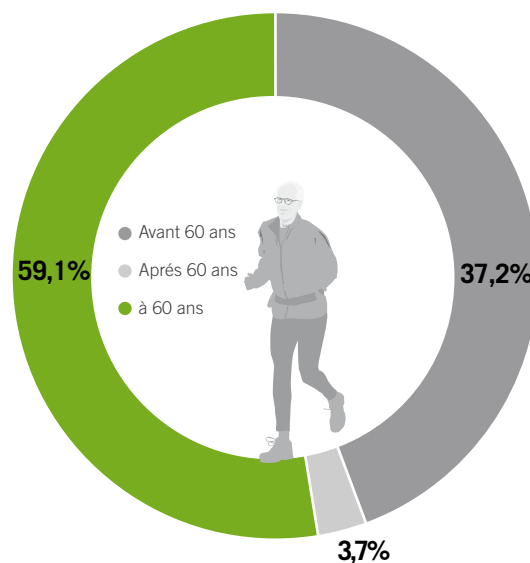
En 2011, le nombre des allocataires de la CIMR s'est élevé à 136.202 en progression de 4,9%, et la pension annuelle moyenne, tous allocataires confondus, retraités, conjoints survivants et orphelins, s'est établie à 21.989 dirhams, enregistrant ainsi une augmentation de 1% par rapport à 2010. L'exercice 2011 a enregistré l'arrivée de 8.105 nouveaux allocataires de pensions directes contre 8.313 en 2010, soit une baisse de 2,5%.

Parallèlement, l'exercice 2011 a enregistré 2.536 extinctions de pensions dont 2.240 concernent des pensions principales. Les pensions de réversions indirectes en faveur de conjoints survivants ou d'orphelins se sont élevées, en 2011, à 2.209 liquidations.

Les 8.105 nouvelles liquidations, correspondant à un total de 15.909.982 points, et les 2.536 extinctions se ventilent comme suit :

	Pensions nouvelles	Pensions éteintes
Pensions principales	7 192	2 240
Pensions de réversion directe	389	274 (*)
Pensions d'orphelins directs	21	22 (*)
Options de rachat	503	
<b>TOTAL</b>	<b>8 105</b>	<b>2 536</b>

(\*) : Il s'agit de réversions directes et indirectes



La tendance baissière des départs anticipés enregistrée en 2010 s'est stabilisée en 2011 puisque le pourcentage des départs anticipés pour les liquidations principales est passé de 36,9% en 2010 à 37,2% en 2011. Les départs en retraite à l'âge de 60 ans ont connu une légère baisse passant de 60,5% à 59,1%, alors que les départs en retraite prorogée ont augmenté pour constituer 3,7% du total des dossiers liquidés en 2011.

La tendance des liquidations avec option en capital reste à un niveau élevé, tout en s'inscrivant dans un trend baissier de long terme, avec 6.481 dossiers, représentant 84,60% du total des dossiers liquidés et induisant un total de points déduits de 7.927.233.

La durée moyenne du service de l'allocation a augmenté de 2 mois par rapport à 2010 pour passer à 16 années et deux mois. L'âge moyen au décès s'établit ainsi à 75 ans, soit 2 mois de plus par rapport à 2010.

\* Les ayants droit sont des affiliés qui ont quitté leur employeur sans faire valoir leur droit à la retraite auprès de notre Caisse, sans intégrer une autre entreprise adhérente et sans demander le remboursement de leurs cotisations salariales.

Nature des pensions	Pensions en service	Pension annuelle moyenne
Pension principale	95 487	26 579 DH
pensions de réversion	40 403	11 273 DH
pensions d'orphelins	312	4 760 DH

Enfin, le rapport actifs/retraités, obtenu en affectant le nombre de pensions de réversion de 0,5 et celui des pensions d'orphelins de 0,2, est resté stable puisqu'il s'est établi en 2011 à 2,45 comme en 2010.

## LES PARAMETRES DU REGIME DE LA CIMR

### SALAIRE DE REFERENCE

En vertu des dispositions de l'article 6 du Règlement Intérieur, le salaire de référence a évolué de 3,7% pour passer de 19,38 en 2010 à 20,10 en 2011.

### VALEUR DU POINT DE LIQUIDATION

Conformément aux dispositions de l'article 13 du Règlement Intérieur, la valeur du point de liquidation a évolué de 4% pour passer de 11,64 en 2010 à 12,11 en 2011.

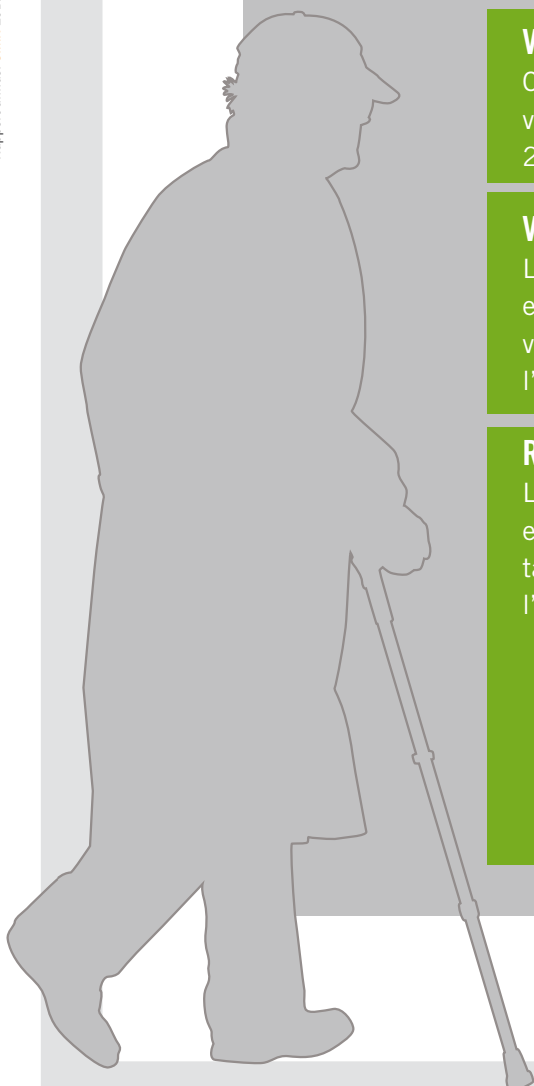
### VALEUR DU POINT EN SERVICE

Le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 16 avril 2012, après examen du bilan actuariel de l'exercice 2011, a décidé de faire évoluer la valeur du point en service de 1% soit à un rythme légèrement supérieur à l'inflation, pour passer de 11,62 en 2010 à 11,74 en 2011.

### REVALORISATION DE L'OPTION CAPITAL

Le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 16 avril 2012, après examen du bilan actuariel de l'exercice 2011, a décidé de maintenir les taux de rendement et de revalorisation à appliquer à l'Option Capital pour l'exercice 2012, aux niveaux fixés en 2011 :

- Taux de rendement : 3,25%
- Taux de revalorisation : 0,25%.



# RÉSULTATS COMPTABLES ET FINANCIERS DE L'EXERCICE 2011

## CONTRIBUTIONS

Les produits techniques hors reprises d'exploitation (cotisations sociales annuelles, contributions, intérêts de retard, surprimes et rachats, contribution des compagnies d'assurances, indemnité de radiation et intérêts de retard) ont totalisé 5.183,9 millions de dirhams en 2011, marquant ainsi une progression, par rapport à 2010, de 542,3 millions de Dh, en valeur absolue, représentant une progression de 11,7%.

De ce fait, la contribution moyenne individuelle a augmenté de 6,3%, passant ainsi de 17.192 Dh en 2010 à 18.281 Dh en 2011.

Le total des produits techniques est passé de 4.907 millions de dirhams en 2010 à 5.451,8 millions de dirhams en 2011, enregistrant ainsi une augmentation de 11,1%.

### Détail des contributions

	2010	2011	% Variation
Cotisations des adhérents	1,2	1,3	13,1%
Contributions part patronale	2 450,8	2 717,4	10,9%
Contributions part salariale	1 907,7	2 092,6	9,7%
Rachats des services passés	103,2	115,4	11,8%
Rentes de capitalisation	30,4	136,3	348,9%
Contribution assurances	10,1	16,8	65,8%
Indemnités de radiation	95,9	78,3	-18,4%
Intérêts de retard adhérents	42,3	25,7	-39,3%
<b>Total des contributions</b>	<b>4 641,6</b>	<b>5 183,9</b>	<b>11,7%</b>
Reprises d'exploitation	265,4	267,9	1,0%
<b>Total des contributions</b>	<b>4 907,0</b>	<b>5 451,8</b>	<b>11,1%</b>

## ALLOCATIONS

Les allocations versées ou dues au titre de l'exercice 2011 se sont élevées à 2.951,9 millions de dirhams contre 2.751,5 millions de Dh en 2010, marquant une augmentation de 200,3 millions de Dh, soit 7,3% par rapport à 2010.

Les versements en 2011, au titre de l'option en capital, se sont élevés à 335,4 millions de Dh contre 314,2 l'exercice précédent. Les remboursements des cotisations salariales, durant l'exercice 2011, se sont élevés à 71,4 millions de Dh contre 57,6 millions de Dh l'exercice précédent.

Le solde des dotations et reprises des provisions sur les créances des adhérents a enregistré un solde net correspondant à une dotation de provisions nette pour 117,7 millions de dirhams contre une reprise nette de 163,7 millions de dirhams l'exercice précédent.

Les charges techniques hors dotations ont progressé de 7,3% passant de 3.148,4 millions de Dh à 3.378,5 millions de Dh. Globalement, les charges techniques ont progressé de 186,7 millions de Dh, passant de 3.577,5 à 3.764,1 millions de Dh, soit une augmentation de 5,2%.

## Détail des charges techniques ( en millions de dirhams )

Nature	2010	2011	Variation
Allocation retraite part répartition	2 721,1	2 878,3	5,8%
Allocation retraite part capitalisation	30,4	73,6	142,2%
<b>Total des allocations</b>	<b>2751,5</b>	<b>2 951.9</b>	<b>7,3%</b>
Option Capital	314,2	335,4	6,7%
Remboursement des cotisations salariales	57,6	71,4	24,0%
Allocations Options Rachat	25,1	19,8	-21,1%
Dotation Provisions Créances litigieuses	429,1	385,6	-10,1%
<b>Total charges techniques</b>	<b>3 577,5</b>	<b>3 764,1</b>	<b>5,2%</b>

## FRAIS GENERAUX

En 2011, les frais généraux hors charges et produits exceptionnels, ont augmenté de 3,1% passant ainsi de 77,4 millions de Dh en 2010 à 79,8 millions de Dh en 2011.

En tenant compte des pertes et profits exceptionnels, les frais généraux ont marqué une baisse de 43,4% entre les deux exercices, passant ainsi de 94,8 millions de dirhams à 53,6 millions de dirhams en 2011.

Rapportés au total des produits techniques, les frais généraux hors éléments exceptionnels représentent 1,46%, contre 1,58% l'exercice précédent, marquant ainsi une baisse de 7,2%. En tenant compte des éléments exceptionnels, ce rapport passe à 0,98% contre 1,93% l'exercice précédent.

### Frais généraux, pertes et profits en millions de Dhs

	2010	2011	Variation
Frais généraux et DEA	77,4	79,8	3,1%
Charges exceptionnelles	21,5	7,8	-63,8%
Profits exceptionnels	4,1	34,0	721,9%
Total des frais généraux, pertes et profits	94,8	53,6	-43,4%
<b>Rapport aux produits techniques</b>	<b>1,93</b>	<b>0,98</b>	<b>-49,1%</b>
Total des frais généraux Hors exceptionnels	77,4	79,8	3,1%
<b>Rapport aux produits techniques</b>	<b>1,58%</b>	<b>1,46%</b>	<b>-7,2%</b>

## EXCEDENT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2011, la CIMR a enregistré des produits techniques totalisant 5.452 millions de Dh. Les charges techniques ont atteint un montant total de 3.764 millions de Dh laissant apparaître un excédent de 1.688 millions de Dh contre 1.329 millions de Dh en 2010, soit une progression de 27%.



Les produits de patrimoine nets des charges correspondantes, ont totalisé 1.508 millions de Dh en 2011, contre 2.827 millions de Dh en 2010, soit une baisse de 46,7% qui résulte de la plus value exceptionnelle enregistrée en 2010 à l'occasion de l'absorption de ONA par SNI, puis de la sortie de cette dernière de la cote. L'excédent d'exploitation de l'exercice est de 3.142 millions de Dh en 2011, contre 4.061 millions de Dh en 2010, soit une baisse de 22,6%.

## Excédent d'exploitation de l'exercice en millions de Dhs

	R 10	R11	Var R11/R10	B 11	Var R 11/B11
Produits techniques	4 907	5 452	11,1%	5 413	0,7%
Charges techniques	3 577	3 764	5,2%	3 560	5,7%
Solde technique	1 329	1 688	27,0%	1 853	-8,9%
<b>Taux de couverture technique*</b>	<b>137%</b>	<b>145%</b>	<b>5,6%</b>	<b>152%</b>	<b>-4,6%</b>
Produits du patrimoine	2 866	1 730	- 39,6%	1 994	-13,2%
Charges du patrimoine	39,2	222	467%	24	825%
<b>Résultat du patrimoine</b>	<b>2 826</b>	<b>1 508</b>	<b>-46,7%</b>	<b>1 970</b>	<b>-23,5%</b>
Frais généraux et DEA	77,4	79,8	3,1%	89,9	-11,2%
Produits Exceptionnels	4,1	34	722%	-518	-107%
Charges exceptionnelles	21,5	7,8	-63,8%	112	-93,0%
<b>Total des produits</b>	<b>7 777</b>	<b>7 216</b>	<b>-7,2%</b>	<b>7 383</b>	<b>-2,3%</b>
<b>Total des charges</b>	<b>3 716</b>	<b>4 074</b>	<b>9,7%</b>	<b>3 650</b>	<b>12,1%</b>
<b>Résultat global</b>	<b>4 061</b>	<b>3 142</b>	<b>-22,6%</b>	<b>3 773</b>	<b>-16,7%</b>
<b>Taux de couverture global**</b>	<b>209%</b>	<b>177%</b>	<b>-15%</b>	<b>202%</b>	<b>-12%</b>

\* Produits techniques / Charges techniques

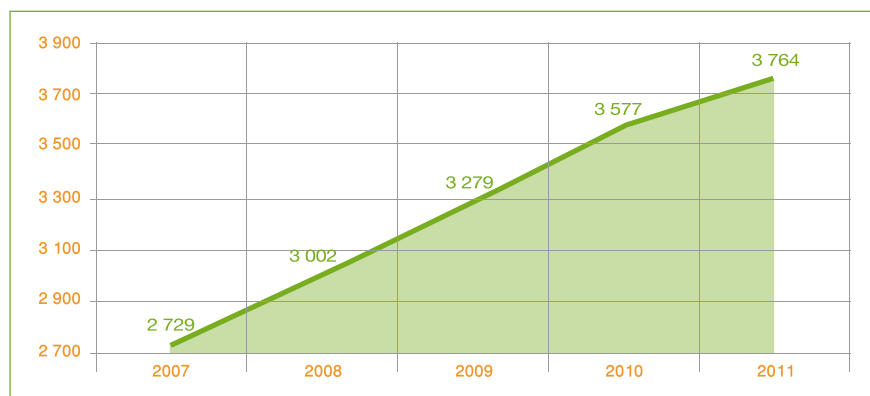
\*\* Total des produits / Total des charges

Conformément aux dispositions de l'article 16 du Règlement Intérieur, le résultat global est affecté à la réserve de prévoyance.

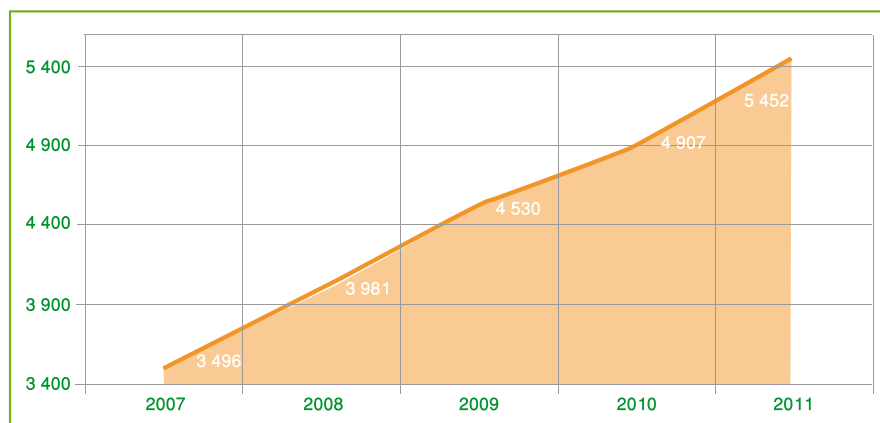
Le taux de couverture technique (Produits techniques/Charges techniques) est passé de 137% en 2010 à 145% en 2011 en raison de la hausse des Produits techniques.

Le taux de couverture global (Total des produits nets des charges et provisions financières correspondantes/ Total des charges) est passé de 209% en 2010 à 177% en 2011 suite à la baisse du résultat financier.

## Évolution des charges techniques ( en millions de dirhams )



## Évolution des produits techniques ( en millions de dirhams )



## PRODUITS ET PERFORMANCES DU PORTEFEUILLE

Les revenus de valeurs mobilières de placements, augmentés des plus-values réalisées, comptabilisés au cours de l'exercice, ont totalisé un montant de 1.559 millions de Dh contre 2.698 millions de Dh, l'exercice précédent, marquant une baisse de 1.139 millions de Dh qui résulte de la plus value exceptionnelle enregistrée en 2010 à l'occasion de l'absorption de ONA par SNI, puis de la sortie de cette dernière de la cote.

Les autres revenus qui sont constitués essentiellement des intérêts sur les placements à court terme ont atteint 136,4 millions de Dh contre 114,6 millions de Dh en 2010.

Les charges financières hors dotations ont totalisé 46,4 millions de Dh contre 35,5 millions de Dh en 2010. Le solde des dotations et reprises aux provisions pour dépréciation de titres a enregistré une reprise nette de 23,6 millions de Dh contre une dotation nette de 175,5 millions de Dh.

### Produits nets du patrimoine en millions de Dhs

Année	2010	2010	Variation
Revenus de valeurs mobilières	453,1	473,0	4,4%
Plus-values nettes	2 245,5	1 086,1	-51,6%
Sous total I	2 698	1 559	-42,2%
Autres revenus	114,6	136,4	19,0%
Grains de change	1,5	11,1	651%
Frais de gestion	-11,0	-17,9	63,1%
Retenues à la Source	-14,7	-12,2	-17,3%
Pertes de change	-9,8	-16,3	66,2%
Dotation/Reprise nette de provision pour dépréciation de titres	47,2	-152,3	-423%
<b>Total</b>	<b>2 826</b>	<b>1 508</b>	<b>-46,7%</b>

Les produits du patrimoine et plus-values, nets des charges, des pertes et des dotations et reprises sur provisions pour dépréciation de titres, ont totalisé 1.508 millions de Dh contre 2.826 millions de Dh en 2010, enregistrant une baisse de 1.318 millions de Dh, soit une diminution de 46,7%.

La valeur estimative du portefeuille CIMR (actions, obligations, OPCVMs, valeurs non cotées, placements immobiliers, devises et or) s'est établie au 31 décembre 2011 à 30,8 milliards de Dh par rapport à la valeur comptable au 31/12/2011, qui s'élève à 24,1 milliards de Dh, la plus-value latente est de 6,7 milliards de Dh représentant ainsi 27% de la valeur comptable, indépendamment des placements immobiliers et des titres non cotés qui restent exprimés en valeur comptable.

## RESERVES

L'année 2011 a été marquée par un excédent d'exploitation de 3.142 millions de Dh par rapport à 4.061 millions de Dh au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 22,6%.

Conformément aux dispositions statutaires, et compte tenu de cet excédent, la réserve de prévoyance a été affectée pour le montant total de l'excédent d'exploitation. De ce fait la réserve de prévoyance est passée de 21.707 millions de Dh à 24.849 millions de Dh, représentant une progression de 14,5%.

### Réserves en millions de DHS

	2010	2011	Variation
Retraite			
Réserves précédentes	17 646	21 707	23,0%
Résultat de l'Exercice	4 061	3 142	-22,6%
Réserve de prévoyance	21 707	24 849	14,5%
<b>Réserves totales</b>	<b>21 707</b>	<b>24 849</b>	<b>14,5%</b>

Rapportée au montant des charges d'allocations supportées par la CIMR au cours de l'exercice 2011, la réserve totale représente 7,5 années de prestations servies (hors allocations retraites part capitalisation), niveau supérieur à celui de l'année précédente qui était de 6,7 années.

# RÉSULTATS DE LA GESTION FINANCIÈRE EN 2011

## EVOLUTION DU PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE 2011

### MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

#### 1. Portefeuille "Actions" 1.1. Acquisitions d'actions

Les achats d'actions ont totalisé un montant de 2 866 millions de DH :

Acquisitions d'actions (en DH)	2 865 935 552,13
BCP	1 588 996 249,25
MAGHREB SIYAHA FUND	10 000 000,00
X PANSION	9 379 263,47
RISMA	106 640 205,12
DELTA HOLDING	8 400 000,00
LESIEUR	15 682 605,00
AUTO HALL	22 174 225,42
ADDOHA	21 778 058,70
ALLIANCES DEVELOP IMMOBILIER	61 465 254,00
A 6 IMMOBILIER	49 787 500,00
SGAM INVEST AMMLAK DEVELOPPEMENT	24 000 000,00
MEDI 1 SAT	19 673 400,00
SOCIETE DE SEL DE MOHAMMEDIA	170 103 500,00
STROC INDUSTRIE	539 784,00
MANAGEM	95 638 105,00
AFRIQUIA GAZ	46 739 200,00
M'DEQ DEVELOPPEMENT	37 665 076,67
TANGER RESORT	30 115 076,67
OUED NEGRICO IMMOBILIER	78 075 076,67
ATLAS HOSPITALITY	469 082 972,16

## 1.2. Cessions d'actions et réduction du capital

Les cessions d'actions se sont élevées en 2011 à 6,9 millions de Dh. La plus-value nette réalisée suite à ces opérations de cessions s'élève à 83 790 Dh.

Cession d'actions	Prix de cession	Prix d'acquisition	Plus/Moins value
CFG DEVELOPPEME	6 603 000,00	6 603 000,00	0
PROMOPHARM	384 750,00	300 960,00	83 790,00
<b>TOTAL</b>	<b>6 987 750,00</b>	<b>6 903 960,00</b>	<b>83 790,00</b>

## 1.3. FCPs actions dédiés

Les souscriptions aux FCPs actions dédiés ont totalisé un montant de 77,7 millions de Dh :

Souscriptions aux FCPs (en DH)	77 704 610,04
FCP MOUBADARA	37 362 302,06
FCP CIMR THARWA	40 342 307,98

Les rachats ont également totalisé un montant de 210,3 millions de Dh :

Rachats FCP CIMR (en Dh)	210 328 705,55
FCP CIMR THARWA	20 188 073,91
FCP TANMIYA	173 206 485,53
FCP CIMR MOUBADARA	16 934 146,11

## 1.4. SICAVs obligataires dédiées

### 1.4.1. Souscriptions de SICAVs dédiées

Effectuées en numéraire, les souscriptions aux SICAVs obligataires dédiées ont totalisé un montant de 6 368 millions de Dh.

Souscriptions aux SICAVs (en DH)	6 367 991 693,80
SICAV PREVOYANCE	2 063 405 529,08
SICAV ATTADAMOUN	471 241 039,22
SICAV IDDIKHAR	1 927 079 219,20
SICAV CIMR AJIAL	1 441 112 298,02
SICAV CIMR TRESOR PLUS	465 153 608,28

## 1.4.2. Rachats de SICAVs dédiées

Les rachats des parts des SICAVs CIMR ont atteint en 2011 un montant de 6 563 million de Dhs.

Rachats aux SICAVs (en DH)	6 563 224 324,49
SICAV PREVOYANCE	2 004 145 741,31
SICAV ATTADAMOUN	682 335 276,46
SICAV IDDIKHAR	2 023 795 554,84
SICAV CIMR AJIAL	1 532 386 733,67
SICAV CIMR TRESOR PLUS	320 561 018,21

## 2. Portefeuille obligataire :

### 2.1. Fonds d'état ou assimilés & CD

Souscriptions fonds d'état ou assimilés & CD	102 600 000,00
Remboursements fonds d'état ou assimilés & CD	609 978 965,12

### 2.2. Dépôts à terme

Remboursements de dépôts à terme	0
----------------------------------	---

### 2.3. Placements monétaires

Souscriptions aux OPCVM trésorerie	10 197 647 700,73
Rachats aux OPCVM trésorerie	9 573 279 683,40
Plus Value / Rachats aux OPCVM trésorerie	44 265 172,58

## 3. Placements monétaires :

Le marché monétaire a été caractérisé par le maintien du taux directeur à 3,25% par la banque centrale et la stabilité de la moyenne du TMP aux alentours de 3,26%.

La performance des OPCVM monétaires a été de 3,90% en 2011 pour le meilleur quartile de la profession (moyenne de 3,29% pour tous les fonds).

Face à la baisse des taux obligataires, la CIMR a privilégié un mode opératoire propre à trois niveaux :

- Souscriptions aux OPCVM monétaires grand public
- Achat de CD avec possibilité d'apport dans les fonds dédiés
- Réverse REPO avec un rendement nettement supérieur à celui du marché.

Les résultats de cette gestion font ressortir un gain de 144 MDH à fin décembre 2011, soit une performance moyenne de 3,06% net/an.

#### 4. Produits du Portefeuille :

Les produits financiers et de placements compte tenu des plus-values réalisées, comptabilisés au cours de l'exercice, et hors reprises ont totalisé un montant de 1.707 millions de Dh contre 2.842 millions de Dh l'exercice précédent, marquant une baisse de 1.135 millions de Dh, soit 63% par rapport à l'exercice précédent.

Compte tenu des plus-values nettes réalisées, le rendement des capitaux investis (actions, obligations, OPCVMs, valeurs non cotées, placements immobiliers, devises et or) exprimés en valeur comptable est de 6,7% contre 14,9% l'exercice précédent.

Produits Financiers (en millions de DH)	2011	2010
Plus-values réalisées	1 086,1	2 245,50
Plus-values/actions Maroc	316,1	1 393,20
Plus-values/actions SICAVs	657,3	487,9
Plus-values/FCPs Maroc	67,4	312,7
Plus-values/ OPCVMs Trésorerie	44,3	50,7
Plus-values/FCPs Etranger	1,1	1
Revenus des VMP	606,3	557,6
Revenus/actions Maroc	472	452
Revenus/obligations Maroc	113,2	69,6
Revenus/dépôt à terme	20,1	34,9
Jetons de présence	1	1,1
Autres Revenus	37,9	62,5
Intérêts/ comptes de dépôts	1,3	8,3
Autres Revenus	12,9	31,8
Reprise sur Provisions des titres	23,7	22,4
<b>Total des produits Financiers</b>	<b>1 730,30</b>	<b>2 865,60</b>
Charges financières	222,4	39,2
<b>Résultat Financier</b>	<b>1507,9</b>	<b>2 826,4</b>

# COMPOSITION ET PERFORMANCE DU PORTEFEUILLE

## 1. COMPOSITION DU PORTEFEUILLE

La composition du portefeuille CIMR, au 31 décembre 2011, se présente comme suit : selon le reclassement de la SNI qui non cotés, le total ne change pas.

PORTEFEUILLE CIMR	VALEURS COMPTABLES
<b>ACTIONS</b>	9 327 196 423,88
ACTIONS COTEES	5 980 028 835
ACTIONS NON COTEES	3 347 167 589
<b>OBLIGATIONS</b>	1 742 599 157,29
OBLIGATIONS & CD	1 242 599 157,29
DEPOTS A TERME	500 000 000,00
<b>SICAVs CIMR</b>	10 445 995 244,87
SICAVs ATTADAMOUN	2 231 253 998,45
SICAVs IDDIKHAR	2 725 007 433,87
SICAVs PREVOYANCE	2 791 864 845,23
SICAVs AJIAL	2 473 734 721,95
SICAVs TRESOR PLUS	224 134 245,37
<b>FCPs</b>	908 405 831,56
FCP THARWA	289 541 699,88
FCP MOUBADARA	282 497 364,07
FCP TANMIYA	336 366 767,61
	1 342 861 238,92
FCP CIMR DEVELOPPEMENT	111 505,00
FCP CIMR HORIZONS	349 895 042,50
OPCVMs TRESORERIE	992 854 691,42
<b>PLACEMENT IMMOBILIER</b>	341 439 647,34
VALEURS IMMOBILIERES	44 455 911,69
AVANCES COMPTES COURANTS	296 983 735,65
<b>AUTRES</b>	8 025 148,51
METAUX PRECIEUX	4 165 263,05
DEVISES	3 859 885,46
<b>TOTAL PORTEFEUILLE</b>	24 116 522 692,37



La répartition du portefeuille CIMR en valeur marché par classe d'actif, au 31 décembre 2011, se présente comme suit :

EN MDH	Valeur Marché en MDH		POIDS en%	VAR En MDH	VAR En %
	2010	2011			
<b>1. ACTIONS</b>	13 434	13 918	45%	471	4%
DIRECTES	11 555	11 860	38%	305	3%
DELEGUEES	1 778	1 472	4,7%	-306	-17%
INTERNATIONAL	0	330	1,1%	330	-
NON COTEES	101	255	0,9%	154	152%
<b>2. OBLIGATIONS</b>	13 720	13 016	42%	-704	-5%
DELEGUEES	11 172	10 593	34%	-579	-5%
TITRES EN DIRECT	1 399	1 193	3,8%	-206	-15%
MONETAIRE	1 150	1 231	3,9%	81	7%
<b>3. ALTERNATIFS</b>	3 536	4 078	13%	542	15%
IMMOBILIERS	1 112	1 768	5,9%	656	59%
PRIVATE EQUITY & AUTRE*	775	819	2,5%	44	6%
INFRASTRUCTURES	1 649	1 491	4,8%	-158	-10%
<b>Total</b>	<b>30 690</b>	<b>31 013</b>	<b>100%</b>	<b>323</b>	<b>+1%</b>

# INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE EN 2011

## EVOLUTION DU PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE 2011

- I. TITRES A REVENUS VARIABLES
  - I.1. TITRES DE PLACEMENT (sociétés cotées)

Désignation	Nombre	Valeur Comptable
ATTIJARIWABA BANK	4 697 256	436 488 031,74
BMCE	7 436 964	411 586 471,00
BCP	7 436 964	1 596 552 779,25
EQDOM	100 606	45 053 407,85
WABA ASSURANCE	2 475	4 897 332,00
RISMA	739 661	149 962 144,12
SNI	987 306	1 855 225 538,47
DELTA HOLDING	470 210	40 830 408,00
CIMENT MAROC	1 125 620	271 215 307,63
LAFARGE CEMENTS	677 105	252 540 088,10
SONASID	100	309 400,00
BRASSERIES DU MAROC	459 425	302 497 197,82
COSUMAR	538 608	233 108 543,52
LESIEUR	190 298	18 908 505,00
AUTO HALL	6 397 274	135 170 472,76
IAM	10 972 131	1 385 841 362,30
LYDEC	8 892	2 623 140,00
ADDOHA	4 807 124	285 618 158,00
ALLIANCES DEVELOPPEMENT IMMOBILIER MANAGEM	387 545	263 908 997,00
STROC INDUSTRIE	60 865	95 638 105,00
AFRIQUIA GAZ	1 512	539 784,00
AFRIQUIA GAZ	29 212	46 739 200,00
<b>TOTAL</b>		<b>7 835 254 373,56</b>

## 1.2. TITRES DE PARTICIPATION (sociétés non cotées)

Désignation	Nombre	Valeur Comptable
Capital Morocco LP	7 674	7 675 927,21
CASA FINMARKETS	135 132	13 559 957,88
CFG DEVELOPPEMENT	44 020	4 402 005,35
AM Invest Morocco	390 000	39 000 000,00
MOROCCAN INFRASTRUCTURE FUND	9 789	9 789 999,68
MAGHREB SIYAHA FUND HOTELS	800 000	80 000 000,00
MAGHREB SIYAHA FUND RESORT	200 000	20 000 000,00
X PANSION	29 960	33 842 233,70
NSI	1 214 999	121 499 900,00
SNCE	20 000	2 000 000,00
CEMA	3 321	1 434 364,94
CHERIFIENNE TEXTILES	11 228	2 745 102,84
GENERAL TIRE	103 170	23 531 560,00
ALHIF	755 000	75 500 000,00
A 6 IMMOBILIER	50 000	54 787 500,00
SGAM INVEST AMMLAK DEVELOPPEMENT	290 001	53 000 100,00
H Partners	750 000	75 000 000,00
ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	925 432	469 082 972,16
FRIMA	335	13 341,83
MEDI 1 SAT	556 293	57 173 400,00
SOREAD	23 522	24 750 000,00
LA FONCIERE EMERGENCE	28 440	2 844 000,00
LARBEL	20 200	4 350 954,72
SOCIETE DE SEL DE MOHAMEDIA	110 985	170 103 500,00
M'DEQ DEVELOPPEMENT	300	37 665 076,67
TANGER RESORT	300 000	30 115 076,67
OUED NEGRICO IMMOBILIER	6 057	78 075 076,67
<b>Solde débiteur Situation Réelle</b>		<b>1 491 942 050</b>

PLACEMENTS IMMOBILIERS	Valeur Comptable	Avance C.C	TOTAL
Avance construction LARBEL	0	121 407 566	121 407 566
Avance C C RANILA	3 665 325	19 049 970	22 715 295
Avance C C PASTEUR	1 999 900	36 186 063	38 185 963
Avance C C HAWAZINE	703 687	1 660 031	2 363 719
Avance C C NEJMA	99 900	12 963 637	13 063 537
Avance C C INNAACHE	99 900	13 926 469	14 026 369
CC M'DEQ DEVELOP	0	22 870 000	22 870 000
CC TANGER RESSOR	0	61 050 000	61 050 000
CC OUED NEG IMMO	0	7 870 000	7 870 000
STE CENTURIS	22 029 999	0	22 029 999
SAPINO	6 857 100	0	6 857 100
STE TANGER FREE ZONE	9 000 000	0	9 000 000
1 Part LARBEL	100	0	100
<b>TOTAL</b>	<b>44 455 912</b>	<b>296 983 736</b>	<b>341 439 647</b>

## 2. TITRES A REVENUS FIXES

### 2.1. TITRES A REVENUS FIXES ET OPCVM

Désignation	Valeur comptable
FCP CIMR DEVELOPPEMENT	111 505,00
FCP CIMR HORIZONS	349 895 042,50
FOND D'ETAT ET ASSIMILES	1 242 599 157,29
DEPOT A TERME	500 000 000,00
SICAV PREVOYANCE	2 791 864 845,23
SICAV IDDIKHAR	2 725 007 433,87
SICAV ATTADAMOUN	2 231 253 998,45
SICAV AJIAL	2 473 734 721,95
SICAV CIMR TRESOR PLUS	224 134 245,37
FCP THARWA	289 541 699,88
FCP MOUBADARA	282 497 364,07
FCP TANMYA	336 366 767,61
OPCVMs TRESORERIE	992 854 691,42
<b>TOTAL</b>	<b>14 439 861 473</b>



# LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2011

BILAN AU 31 DECEMBRE 2011

## • ACTIF

ACTIF	Exercice 31/12/2011			Exercice 31/12/2010
	Brut	Amort	Net	Précédent
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>24 291 725 526,01</b>	<b>299 992 001,51</b>	<b>23 991 733 524,50</b>	<b>20 999 062 074,05</b>
<b>IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS</b>	<b>316 585,00</b>	<b>277 427,97</b>	<b>39 157,03</b>	<b>82 554,03</b>
Frais préliminaires	-	-	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	316 585,00	277 427,97	39 157,03	82 554,03
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>3 592 844,04</b>	<b>1 188 139,50</b>	<b>2 404 704,54</b>	<b>1 981 815,59</b>
Immobilisation en recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	3 592 844,04	1 188 139,50	2 404 704,54	1 981 815,59
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>156 640 557,77</b>	<b>61 446 433,81</b>	<b>95 194 123,96</b>	<b>84 643 900,22</b>
Terrains	15 585 000,00	-	15 585 000,00	15 585 000,00
Constructions	97 351 994,52	27 567 300,95	69 784 693,57	58 301 254,89
Installations techniques, matériel et outillage	2 579 920,49	904 232,50	1 675 687,99	1 887 550,87
Matériel de transport	18 400,00	18 400,00	-	-
Mobilier, Matériel de bureau, aménagements divers	40 680 466,78	32 608 618,75	8 071 848,03	7 666 809,15
Autres immobilisations corporelles	376 775,98	347 881,61	28 894,37	66 903,31
Immobilisations corporelles en cours	48 000,00	-	48 000,00	1 136 382,00
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>24 131 175 539,20</b>	<b>237 080 000,23</b>	<b>23 894 095 538,97</b>	<b>20 912 353 804,21</b>
Prêts immobilisés	14 382 370,63	-	14 382 370,63	13 465 835,47
Autres créances financières	297 231 038,65	-	297 231 038,65	197 491 790,23
Titres de participation	9 327 219 597,08	219 510 862,80	9 107 708 734,28	6 070 750 432,88
Placements immobiliers	44 455 911,69	17 569 137,43	26 886 774,26	26 886 774,26
Dépôts en comptes indisponibles	500 000 000,00	-	500 000 000,00	500 000 000,00
Autres placements immobilisés	13 947 886 621,15	-	13 947 886 621,15	14 103 758 971,37
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Diminution des créances immobilisées et des placements	-	-	-	-
Augmentation des dettes de financement	-	-	-	-
<b>ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)</b>	<b>2 674 276 673</b>	<b>939 742 237</b>	<b>1 734 534 436</b>	<b>1 702 097 957</b>
Assurés, pensions et comptes rattachés	168 586 720,77	153 179 249,19	15 407 471,58	13 967 772,22
Cotisants, adhérents, contribuant et comptes rattachés	2 078 569 284,17	516 769 072,87	1 561 800 211,30	1 579 419 752,98
Stocks	-	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	-	-	-	199 920,00
Personnel débiteurs	173 580,77	-	173 580,77	268 832,73
État débiteur	-	-	-	-
Autres débiteurs	4 084 609,66	3 133 865,57	950 744,09	535 517,23
Comptes de régularisation - actif	422 862 477,16	266 660 049,33	156 202 427,83	107 706 162,06
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (ELEMENTS CIRCULANTS)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TRESORERIE-ACTIF</b>	<b>5 043 872,26</b>	<b>0,00</b>	<b>5 043 872,26</b>	<b>6 871 434,07</b>
Chèque et valeurs à encaisser	-	-	-	-
Banques, TGR, C.C.P.	5 004 947,68	-	5 004 947,68	6 838 287,02
Caisses, régies d'avances et accreditifs	38 924,58	-	38 924,58	33 147,05
<b>TOTAL</b>	<b>26 971 046 070,80</b>	<b>1 239 734 238,47</b>	<b>25 731 311 832,33</b>	<b>22 708 031 465,34</b>

## • PASSIF

PASSIF	Exercice 31/12/2011	Exercice 31/12/2010
<b>FINANCEMENT PERMANENT</b>	<b>24 859 888 893,92</b>	<b>21 731 009 639,37</b>
<b>RESERVES DE PREVOYANCE</b>	<b>24 848 815 225,32</b>	<b>21 706 803 030,68</b>
Réserves exercices précédents	21 706 803 030,68	17 645 680 237,64
Réserve de l'exercice	3 142 012 194,64	4 061 122 793,04
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Subvention d'investissements		
Provisions réglementées		
<b>DETTES DE FINANCEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
<b>PROVISION DURABLES POUR RISQUE ET CHARGES</b>	<b>11 073 668,60</b>	<b>24 206 608,69</b>
Provision pour risque	11 073 668,60	24 206 608,69
Provision pour charges		
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Augmentation des créances immobilisées et des placements		
Diminution des dettes de financement et des provisions		
<b>PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)</b>	<b>850 618 203,63</b>	<b>961 036 501,56</b>
<b>DETTES DE PASSIF CIRCULANT</b>	<b>850 618 203,63</b>	<b>961 036 501,56</b>
Assurés, pensionnés et comptes rattachés	551 881 520,90	484 713 099,78
* Allocations Échues non Payées	551 811 908,21	483 032 989,30
* Chèques Remboursement de cotisations salariales	69 612,69	1 680 110,48
Cotisants et contribuants créditeurs	268 271 772,98	436 030 146,86
Retenues sur pensions		
Fournisseurs et comptes rattachés	8 036 299,20	11 562 099,62
Personnel créiteur	71 838,37	30 565,40
Organismes sociaux créditeurs	529 683,30	837 950,14
Etat créiteur	8 801 011,71	14 358 310,95
Comptes d'associés créditeurs		
Autres créanciers	8 837 855,61	5 844 292,65
Comptes de régularisation - passif	4 188 221,56	7 660 036,16
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (ELEMENTS CIRCULANTS)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TRESORERIE</b>	<b>20 804 734,78</b>	<b>15 985 324,41</b>
<b>TRESORERIE-PASSIF</b>	<b>20 804 734,78</b>	<b>15 985 324,41</b>
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques	20 804 734,78	15 985 324,41
<b>TOTAL</b>	<b>25 731 311 832,33</b>	<b>22 708 031 465,34</b>

# COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31 DECEMBRE 2011

Libellé	Opération		Totaux de l'exercice Exercice 31/12/2011	Totaux de l'exercice précédent 31/12/2010
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2		
<b>1 COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS</b>	<b>5 451 812 404,61</b>		<b>5 451 812 404,61</b>	<b>4 906 975 183,28</b>
Cotisations Adhérents	1 337 040,00		1 337 040,00	1 182 720,00
Cotisations de retraite	4 809 998 105,94		4 809 998 105,94	4 358 473 835,01
* Contributions, Part patronale	2 717 382 333,56		2 717 382 333,56	2 450 792 091,76
* Contributions, Part salariale	2 092 615 772,38		2 092 615 772,38	1 907 681 743,25
Contributions spéciales	268 543 902,19		268 543 902,19	143 692 784,35
* Surprimes & Rachats services passés	115 427 251,87		115 427 251,87	103 207 646,47
* Contributions Assurances	16 762 768,57		16 762 768,57	10 108 154,52
* Rentes de capitalisation	136 353 881,75		136 353 881,75	30 376 983,36
Autres Produits d'exploitation	103 998 663,22		103 998 663,22	138 222 687,49
* Indemnités de radiation	78 317 331,61		78 317 331,61	95 932 888,90
* Intérêts de Retard Adhérents	25 681 331,61		25 681 331,61	42 289 798,59
Reprises d'exploitation, transferts de charges	267 934 693,26		267 934 693,26	265 403 156,43
<b>2 PRESTATIONS ET FRAIS</b>	<b>3 764 081 665,93</b>		<b>3 764 081 665,93</b>	<b>3 577 491 363,41</b>
Prestation de retraite	3 378 469 056,22		3 378 469 056,22	3 148 414 649,81
* Allocations retraites, part répartition	2 878 276 115,33		2 878 276 115,33	2 721 133 682,51
* Allocations retraites, part capitalisation	73 574 372,00		73 574 372,00	30 376 983,36
* Option en capital	335 413 323,58		335 413 323,58	314 217 433,49
* Remboursements de Cotisations Salariales	71 424 764,22		71 424 764,22	57 617 601,89
* Allocations Option de Rachat	19 780 481,09		19 780 481,09	25 068 948,56
Dotations d'exploitation	385 612 609,71		385 612 609,71	429 076 713,60
* Dotations Provisions Créances Adhérents Litigieux & Radiés	284 298 670,57		284 298 670,57	427 063 239,22
* Dotations Provisions Créances Rentes Viagères	101 313 939,14		101 313 939,14	2 013 474,38



<b>3</b>	<b>RESULTAT DES OPERATIONS TECHNIQUES (1-2)</b>	<b>1 687 730 738,68</b>		<b>1 687 730 738,68</b>	<b>1 329 483 819,87</b>
<b>4</b>	<b>PRODUITS DES PLACEMENTS</b>	<b>1 729 189 240,69</b>	<b>1 117 391,03</b>	<b>1 730 306 631,72</b>	<b>2 865 655 143,95</b>
	Revenus de valeurs Mobilières	473 030 125,60		473 030 125,60	453 118 882,10
	Profit sur réalisation Valeurs Mobilières	1 084 962 072,49	1 117 391,03	1 086 079 463,52	2 245 540 207,34
	Gain de change	11 108 255,90		11 108 255,90	1 478 745,31
	Intérêts et autres produits de placements	136 431 442,42		136 431 442,42	114 626 611,77
	* Intérêts Fonds de dépôt	134 642 169,73		134 642 169,73	112 733 494,28
	* Intérêts prêts personnel	419 715,41		419 715,41	485 724,18
	* Revenus locatifs	1 369 557,28		1 369 557,28	1 407 393,31
	Reprise sur charges de placements	23 657 344,28		23 657 344,28	50 890 697,43
	* Reprise sur provisions loyers Immeuble	-		-	30 982,62
	* Reprise sur provisions de titres	23 657 344,28		23 657 344,28	22 440 941,38
	* Reprise sur Prv pour perte de changes	-		-	28 418 773,43
<b>5</b>	<b>CHARGES DES PLACEMENTS</b>	<b>222 399 687,95</b>	<b>-</b>	<b>222 399 687,95</b>	<b>39 245 432,79</b>
	Droits de garde sur Titres	3 526 991,66		3 526 991,66	3 335 107,71
	Frais sur Opérations Titres	13 965 251,54		13 965 251,54	6 918 573,87
	Pertes de changes	16 346 852,30		16 346 852,30	9 835 580,21
	Pertes sur réalisation Valeurs Mobilières	-		-	-
	Frais de gestion patrimoine immobilier	401 712,10		401 712,10	716 153,26
	Retenues à la source sur portefeuille	12 202 586,81		12 202 586,81	14 747 381,85
	Dotations sur placement	175 956 293,54		175 956 293,54	3 692 635,89
	* Dotations Prv dépréciation des titres	175 487 014,82		175 487 014,82	3 192 374,55
	* Dotations Prv Créances loyer	469 278,72		469 278,72	500 261,34
	* Dotations Prv pour perte de changes	-		-	-
<b>6</b>	<b>RESULTAT FINANCIER (4-5)</b>	<b>1 506 789 552,74</b>	<b>1 117 391,03</b>	<b>1 507 906 943,77</b>	<b>2 826 409 711,16</b>
<b>7</b>	<b>CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION</b>	<b>79 850 213,49</b>	<b>-</b>	<b>79 850 213,49</b>	<b>80 739 526,68</b>
	Achats consommés de matières et fournitures	6 861 100,81		6 861 100,81	3 956 893,53
	Autres charges externes	21 475 090,21		21 475 090,21	24 814 497,74
	Charges de personnel	42 472 878,18		42 472 878,18	43 970 478,85
	Dotations amortissements des immobilisations	9 041 144,29		9 041 144,29	7 997 656,56
<b>8</b>	<b>PRODUITS DE GESTION NON COURANTS</b>	<b>34 000 944,78</b>	<b>-</b>	<b>34 000 944,78</b>	<b>4 136 623,15</b>
	Produits de cessions d'immobilisations			-	
	Autres produits non courants	1 405 842,07		1 405 842,07	4 136 623,15
	Reprises non courantes, transfert de charges	32 595 102,71		32 595 102,71	
<b>9</b>	<b>CHARGES DE GESTION NON COURANTES</b>	<b>7 776 219,10</b>	<b>-</b>	<b>7 776 219,10</b>	<b>18 167 834,46</b>
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées			-	
	Autres charges non courantes	3 875 479,81		3 875 479,81	
	Dotations non courantes	3 900 739,29		3 900 739,29	18 167 834,46
<b>10</b>	<b>RESULTAT DE GESTION NON COURANT (8-9)</b>	<b>26 224 725,68</b>	<b>-</b>	<b>26 224 725,68</b>	<b>-14 031 211,31</b>
<b>11</b>	<b>RESULTAT DE GESTION (3+6-7+10)</b>	<b>3 142 012 194,64</b>		<b>3 142 012 194,64</b>	<b>4 061 122 793,04</b>
<b>12</b>	<b>Dotation à la réserve de prévoyance</b>	<b>3 142 012 194,64</b>		<b>3 142 012 194,64</b>	<b>4 061 122 793,04</b>
<b>13</b>	<b>RESULTAT NET DE GESTION</b>				



# BILAN ACTUARIEL > 2011

## 02

- Préambule
- Ressources et prestations du régime en 2011
- Valorisation des engagements
- Ajustements paramétriques des principales hypothèses actuarielles à fin 2011
- Profil de la réserve de prévoyance
- Tests de sensibilité



CIMR, POUR MIEUX PRÉVOIR VOTRE AVENIR  
ET CELUI DE VOTRE FAMILLE.

# PREAMBULE

Le présent bilan actuariel 2011 expose l'état du régime à la fin de l'exercice 2011, c'est-à-dire neuf années après la prise d'effet de la réforme entérinée par l'AGE du 12 mars 2003.

Cette réforme a consacré la « répartition provisionnée » comme mode de gestion technique et financière du régime.

La gestion en répartition provisionnée nécessite que la situation du régime soit analysée régulièrement afin de s'assurer que la pérennité du régime est acquise sur des horizons glissants d'au moins 40 années.

Il a été décidé pour la CIMR de mener ces analyses annuellement, et c'est dans cet esprit que les bilans actuariels annuels depuis 2002 avaient été menés.

Le bilan actuariel 2011 montre, comme ceux réalisés annuellement à partir de 2002, que le régime reste pérenne, mais cette pérennité ne s'affirmera dans le temps qu'au prix d'une augmentation régulière du nombre des actifs cotisants et d'un rendement adéquat du portefeuille financier. De même, l'évolution constatée dans l'espérance de vie incite à une grande vigilance dans le suivi du régime et au renforcement de ses réserves.

Par ailleurs, les tests réalisés sur le bilan actuariel 2011 conduisent à confirmer la grande sensibilité du régime à certaines hypothèses, du fait notamment de la faible couverture des engagements par des actifs représentatifs.

# RESSOURCES ET PRESTATIONS DU RÉGIME EN 2011<sup>(1)</sup>

Les ressources opérationnelles et les prestations du régime en 2011 ont été les suivantes :

En MDH	31/12/2011	31/12/2010	Evolution
Contributions patronales	2 717	2 451	11%
Cotisations salariales	2 093	1 908	9,7%
Contributions associatives	1,34	1,18	13%
Autres produits techniques	640	547	17%
<b>Total des ressources</b>	<b>5 452</b>	<b>4 907</b>	<b>11%</b>

En MDH	31/12/2011	31/12/2010	Evolution
Prestations	3 378	3 148	7%
Frai Frais	385	429	-10%
<b>Total des prestations</b>	<b>3 764</b>	<b>3 577</b>	<b>5%</b>

Avant produits financiers, le dépassement des dépenses par les ressources, au titre de l'exercice 2011 s'élève à : 1 688 MDH.

Parallèlement, les résultats financiers de l'exercice s'élèvent à 1 508 MDH, ce qui porte le dépassement des dépenses par les ressources à 3 196 MDH.

# VALORISATION DES ENGAGEMENTS

## Fonds retenu en valeur comptable et rendement à 6%

Les principales hypothèses du scénario de référence retenu pour les études actuarielles sont décrites à la section 3 et détaillées dans le Cahier d'Hypothèses Actuarielles. Elles respectent les dispositions de la réforme.

La valeur actuelle probable (VAP) des prestations s'élève en groupe semi-fermé<sup>(1)</sup> à :

En Mds DH	31/12/2011	31/12/2010	Ecart
Retraités et ayants cause	32,85	30,20	8,8%
Actifs et ayants droit	80,44	73,60	9,3%
<b>Total</b>	<b>113,29</b>	<b>103,90</b>	<b>9,0%</b>

Cette valeur actuelle probable se répartit en fonction des droits acquis<sup>(2)</sup> et des droits futurs de la façon suivante :

En Mds DH	31/12/2011	31/12/2010	Ecart
Droits acquis	71,77	66,4	8,1%
Droits futurs	41,53	37,5	10,7%
<b>Total</b>	<b>113,29</b>	<b>103,9</b>	<b>9,0%</b>

La valeur actuelle probable des ressources s'élève à :

En Mds DH	31/12/2011	31/12/2010	Ecart
VAP des ressources	50,84	45,80	11,0%

La réserve de prévoyance (calculée comme étant la valeur comptable du fonds de prévoyance) est évaluée à :

En Mds DH	31/12/2011	31/12/2010	Ecart
Réserve de prévoyance	24,85	21	18,3%

La valeur actuelle totale des ressources est donc évaluée à :

En Mds DH	31/12/2011	31/12/2010	Ecart
VAP total ressources	75,69	66,80	13,3%

L'engagement net, non couvert par des cotisations futures ni par le fonds existant, s'élève à :

En Mds DH	31/12/2011	31/12/2010	Ecart
Engagement net non couvert	37,61	37,10	1,36%

Le taux de préfinancement (ratio de la valeur de la Réserve de Prévoyance et de la valeur actuelle probable des ressources sur la valeur actuelle probable des prestations) et le taux de couverture (ratio de la valeur de la Réserve de Prévoyance sur la valeur actuelle probable des droits acquis) s'élèvent à :

En Mds DH	31/12/2011	31/12/2010	Ecart
Taux de préfinancement	66,81%	64,30%	4,0%
Taux de couverture	34,63%	31,60%	9,5%

2) VAP des flux (prestations ou cotisations) en groupe semi-fermé : représente la valeur actuelle des flux financiers probables de la population actuelle des actifs et retraités (hors nouveaux entrants). Ces flux intègrent les droits passés et les droits futurs.

3) Droits acquis : VAP des flux (prestations ou cotisations) financiers probables de la population actuelle des actifs et retraités en groupe fermé (hors nouveaux entrants). Ces flux intègrent uniquement les droits passés.

# AJUSTEMENTS PARAMÉTRIQUES DES PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES À FIN 2011

Les hypothèses actuarielles retenues dans les études actuarielles sont résumées ci-dessous.

Hypothèse	Valeur retenue pour le Bilan Actuariel 2011	Valeur retenue pour le Bilan Actuariel 2010
Inflation	2%	2%
Taux de rendement financier	6% (taux nominal)	6% (taux nominal)
Taux d'actualisation	6% (taux nominal)	6% (taux nominal)
Evolution annuelle du salaire des actifs	6% (taux nominal)	6% (taux nominal)
Evolution annuelle du salaire des nouveaux entrants	4% (taux nominal)	4% (taux nominal)
Evolution annuelle des actifs	0,50%	0,50%
Table de mortalité	PF 60/64 avec une espérance de vie de 22,4 ans à 60 ans et une dérive de 2 mois/an	PF 60/64 avec une espérance de vie de 22,2 ans à 60 ans et une dérive de 2 mois/an
Evolution annuelle du Salaire de Référence	4%	4%
Evolution annuelle de la Valeur du Point à la Liquidation	4%	0% jusqu'en 2010, 4% ensuite
Evolution annuelle de la Valeur du Point en Service	1%	0,7% jusqu'en 2010, 1% ensuite
Taux garanti sur le capital CIMR	3,25%+0,25%	3,25%+0,25%
Montant de la Réserve de Prévoyance	24,8 Mds DH	21,0 Mds DH

Les hypothèses de base du bilan 2010 ont été maintenues, mise à part l'hypothèse d'âge de départ en retraite qui n'est pas définie dans ce document.



# PROFIL DE LA RÉSERVE DE PRÉVOYANCE

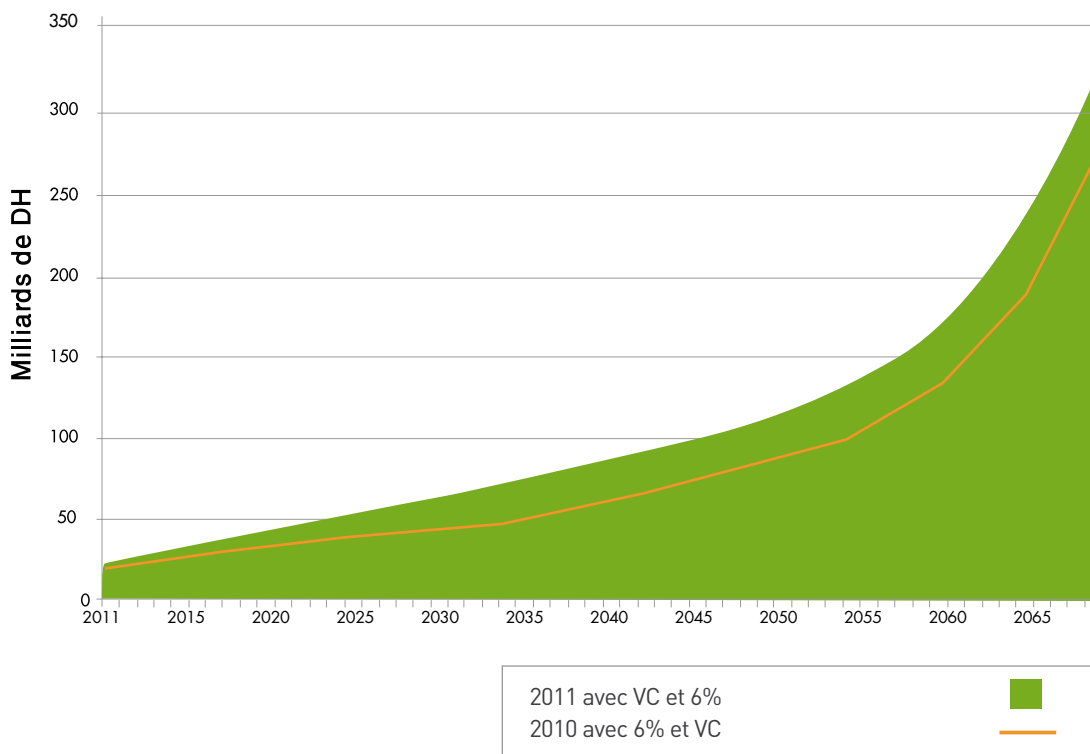
Le principe de pérennité suppose que le profil de la réserve de prévoyance doit satisfaire deux conditions :

- Les valeurs du fonds ne doivent jamais être négatives,
- La tendance de variation du fonds doit être positive en fin de projection.

## Profil du fonds au 31 décembre 2011

Le fonds projeté en 2011 avec une comparaison du fonds à fin 2010 est présenté ci-dessous :

**Fonds de fin sur 60 ans**



Le graphe montre que les deux principes de pérennité sont respectés puisque le fonds est toujours positif avec une tendance ascendante en fin de projection. La situation s'est légèrement améliorée par rapport à celle en 2010.



# TESTS DE SENSIBILITÉ

Conformément aux prescriptions comptables internationales et dans un souci de clarté, une analyse de la sensibilité du profil du fonds en fonction de certaines variations d'hypothèses actuarielles a été effectuée.

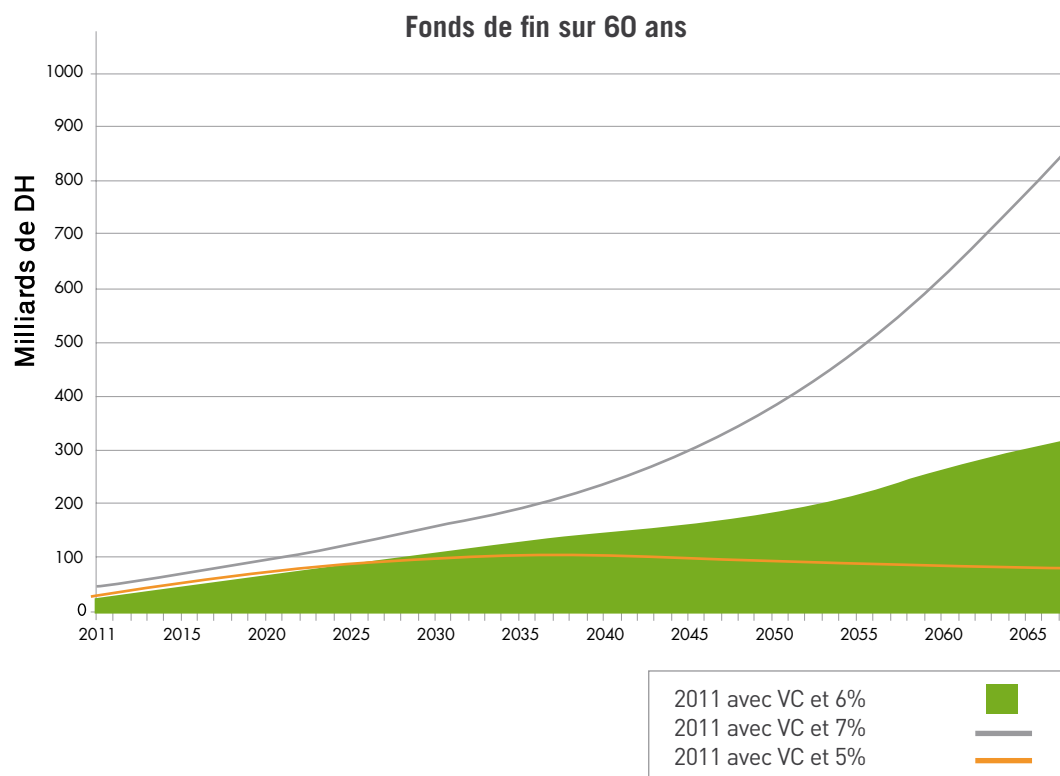
## Taux de placement

Les tests proposés prennent en compte une variation des taux de placement de + 1% et de - 1%. Le taux d'actualisation varie de la même façon.

Variation du taux de préfinancement et du taux de couverture :

En Mds DH	31/12/2011	Rendement +1%	Rendement -1%
Taux de préfinancement	66,81%	75,88%	58,06%
Taux de couverture	34,63%	39,55%	29,93%

Variation du profil de la Réserve de Prévoyance :

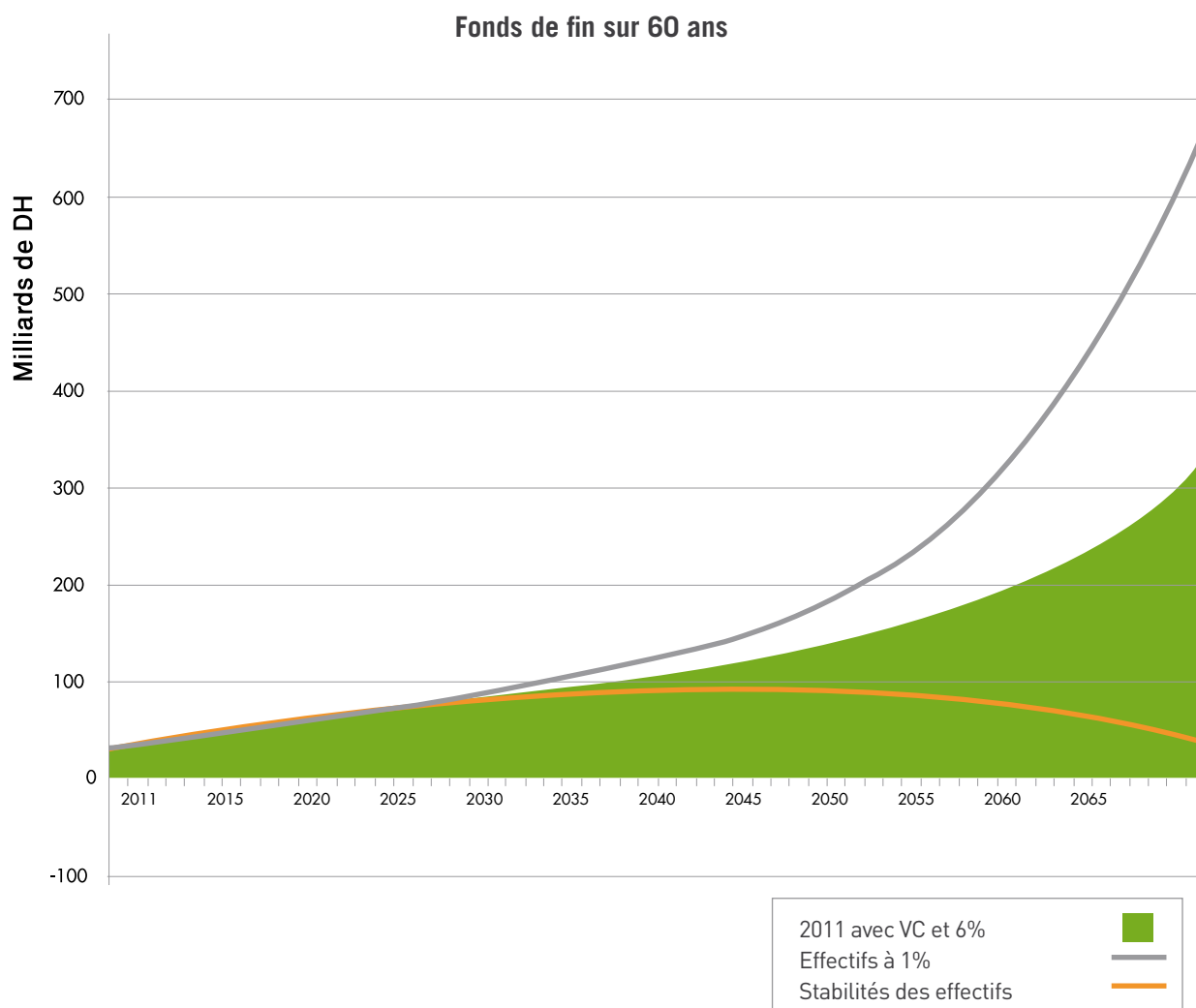


Le test montre que même avec un taux de rendement de 5%, le régime reste pérenne. Ce résultat favorable est enregistré pour la première fois depuis la mise en œuvre de la réforme.

## Croissance démographique

Les tests proposés prennent en compte un taux d'évolution des actifs de 1% et une stabilité des effectifs au lieu de 0,5 % par an.

Variation du profil de la Réserve de Prévoyance :



Le graphe montre, une fois de plus, la nécessité d'une augmentation régulière du nombre des actifs cotisants ou d'accéder à un statut qui lui permette de rallier dans l'avenir les entreprises non adhérentes.



# AUDIT ET CERTIFICATION

## 03

- Rapport des Commissaires aux comptes
- Rapport Special des Commissaires aux comptes sur les conventions visees a l'article 15 des statuts de la CIMR exercice du 1er janvier au 31 decembre 2011
- Rapport de l'Actuaire Indépendant



CIMR, POUR MIEUX PRÉVOIR VOTRE AVENIR  
ET CELUI DE VOTRE FAMILLE.

# RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011

**PRICEWATERHOUSECOOPERS** 

Price Waterhouse  
101, Bd Massira Al Khadra  
20 100 CASABLANCA

**Deloitte**

Deloitte Audit  
288, Boulevard Zerktouni  
CASABLANCA

Aux Adhérents  
Caisse Interprofessionnelle  
Marocaine de Retraites (CIMR)  
Casablanca

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la CIMR, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir un montant de réserve de prévoyance de DH 24 848 815 225 dont une réserve de l'exercice de DH 3 142 012 195.

### ***Responsabilité de la Direction***

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### ***Responsabilité des Auditeurs***

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

CIMR  
Page 2

Deloitte.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

*Opinion sur les états de synthèse*

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la CIMR au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

*Vérifications et informations spécifiques*

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par les statuts et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux adhérents avec les états de synthèse de la Caisse.

Casablanca, le 17 avril 2012

**Les Commissaires aux Comptes**

Price Waterhouse

  
*Price Waterhouse*  
Casablanca  
101, Bd Massira Al Jadida  
Tél: 0522 98 40 40 / 0522 77 90 00  
Fax: 0522 77 90 90 / 0522 99 11 96  
I.F. 01031195 - R.C. 34533 - CNSS. 1618620

Aziz Bidah  
Associé

Deloitte Audit

  
Fawzi Britel  
Associé

**Deloitte Audit**  
288, Boulevard Zerktouni  
- CASABLANCA -  
Tél : 05 22 22 40 25/26/34/81  
Fax : 05 22 22 40 78

# RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 15 DES STATUTS DE LA CIMR EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011

**PRICEWATERHOUSECOOPERS** 

Price Waterhouse  
101, Bd Massira Al Khadra  
20 100 CASABLANCA

**Deloitte.**

Deloitte Audit  
288, Boulevard Zerktouni  
CASABLANCA

Aux Adhérents  
Caisse Interprofessionnelle  
Marocaine de Retraites (CIMR)  
Casablanca

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 15 DES STATUTS DE LA CIMR EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2011

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en application de l'article 15 des statuts de la CIMR, nous portons à votre connaissance les conventions visées à cet article lesquelles ont été autorisées par votre Conseil d'Administration :

### Conventions d'avances en compte courant conclues avec les sociétés Larbel, Ranila, Pasteur, Nejma, Inaach, Hawazine :

La CIMR accorde des avances en compte courant, non rémunérés, à ses filiales, détenues toutes à 100%. Au 31 décembre 2011, les soldes de ces avances, en Millions de DH, s'élèvent à :

- LARBEL:	121,4
- RANILA:	19,0
- PASTEUR:	36,2
- NEJMA:	12,9
- INAACH:	13,9
- HAWAZINE	1,7

Casablanca, le 17 avril 2012

### Les Commissaires aux Comptes

Price Waterhouse



Aziz Bidah  
Associé

  
Price Waterhouse  
101, Bd Massira Al Khadra - Casablanca  
Tél: 0522 98 40 40 - 0522 77 90 00  
Fax: 0522 77 90 00 / 0522 99 11 96  
I.F. 01031195 - R.C. 34653 - CNSS. 1818620

Deloitte Audit

  
Deloitte Audit  
288, Boulevard Zerktouni  
- CASABLANCA  
Tél : 05 22 22 80 35 / 26 34 / 81  
Fax : 05 22 22 80 35

Fawzi Britel  
Associé



# RAPPORT DE L'ACTUAIRE INDÉPENDANT



**Monsieur Khalid CHEDDADI**  
**Président Directeur Général**  
**CIMR**  
**100, Boulevard Abdelmoumen**  
**20340 Casablanca**  
**MAROC**

Paris, le 28 mars 2012

**Objet : attestation de certification du bilan actuariel 2011**

Monsieur le Président Directeur Général,

Le présent courrier vient clôturer la mission de certification du bilan actuariel 2011 de la CIMR, conduit par l'équipe d'ACTUARIA dirigée par Denis C HEMILLIER-GENDREAU entre le 15 février 2012 et le 27 mars 2012.

Comme le détaille notre rapport, nous avons audité sur pièces et sur place l'ensemble du processus d'élaboration du bilan actuariel et ses résultats.

A l'issue de nos travaux, nous sommes en mesure de certifier que le bilan actuariel de la CIMR a été réalisé selon la procédure élaborée par l'institution. Après avoir procédé à la revue analytique du cahier des hypothèses actuarielles, nous sommes en mesure de valider les opérations de traitement des données, les calculs de projections démographiques et financières obtenus par les actuaires de la Caisse et les conclusions de l'analyse prospective du régime.

Nous validons également l'étude sur l'âge de départ en retraite effectuée par le département des études techniques de la CIMR, dans sa version du 26 /03/12 (complétée suite à nos échanges avec l'équipe de la CIMR).

Fait à Paris, pour valoir ce que de droit,

Denis CHEMILLIER-GENDREAU  
Associé - Gérant

Guillaume GILKES  
Actuaire IA

---

**ACTUARIA International**

Société à responsabilité limitée au capital de 300. 000 € - RCS PARIS B 428 862 718

3, rue Bixio 75007 PARIS.Tel : +33 (0)1 47 53 61 13 et Fax : +33 (0)1 47 53 61 14

E-mail : [jcisse@actuaria.fr](mailto:jcisse@actuaria.fr) Website : [www.actuaria.fr](http://www.actuaria.fr)

# RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

## PREMIERE RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 23 mai 2012, après avoir pris connaissance des rapports moral et financier, des comptes de l'exercice 2011 ainsi que du rapport des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos au 31/12/2011, les approuvent dans tous leurs termes et donnent quitus au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice 2011.

*Cette résolution est soumise au vote*

## DEUXIEME RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 23 mai 2012, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 15 des statuts, les approuvent et ratifient les dites conventions.

*Cette résolution est soumise au vote*

## TROISIEME RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 23 mai 2012 donnent quitus entier et définitif pour sa gestion à Monsieur :

- Fouad DOUIRI représentant la FMSAR, et ils le remercient pour sa contribution aux travaux du Conseil d'Administration.

*Cette résolution est soumise au vote*

## QUATRIEME RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 23 mai 2012 ratifient la cooptation en tant qu'Administrateur de Monsieur :

- Mohamed Hassan BENSALAH représentant la FMSAR.

*Cette résolution est soumise au vote*

## CINQUIEME RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 23 mai 2012 reconduisent pour une période de quatre ans, les mandats d'Administrateurs de Messieurs :

- Mohamed BENCHABOUN représentant la BCP
- Khalid CHEDDADI représentant ATTIJARIWAFABANK
- Tajeddine GUENNOUNI représentant MARJANE
- Ahmed RAHHOU représentant le CIH.

Leurs mandats expireront le jour de la tenue de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

*Cette résolution est soumise au vote*

## SIXIEME RESOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 23 mai 2012, après avoir pris connaissance des conclusions du Bilan Actuariel réalisé au titre de l'exercice 2011, décident sur proposition du Conseil d'Administration d'augmenter la valeur du point en service (VPS) de 1% à compter du 1er juillet 2012 et de maintenir les autres paramètres techniques du régime pour l'exercice 2012 à leurs niveaux fixés par la réforme 2003.

*Cette résolution est soumise au vote*

## SEPTIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités prévues par la loi.

*Cette résolution est soumise au vote*



RETRAITE BIEN PRÉPARÉE, AVENIR ASSURÉ !



Siège social  
100, Boulevard Abdelmoumen - 20340 Casablanca  
Tél. : 05 22 42 47 00 - Fax : 05 22 25 14 85  
[www.cimr.ma](http://www.cimr.ma) - [www.cimpro.ma](http://www.cimpro.ma)